

Groupe THEOLIA

Rapport financier et notes annexes

Tableaux financiers 2006

- Bilan
- Compte de résultat
- Flux de trésorerie
- Variation des capitaux propres

Notes annexes

Bilan consolidé

en milliers d'€

Actifs	Notes	31.12.2006 (18 mois)	30.06.2005 (12 mois)
Goodwill	9	100 853	3 591
Autres immobilisations incorporelles	10	39 435	28 195
Immobilisations corporelles	11	119 171	12 263
Participations dans les entreprises associées	12	627	0
Autres actifs financiers non courants	13	20 833	253
Impôts différés actifs	31	9 563	460
Actifs non courants		290 482	44 762
Stocks et en cours	14	9 462	383
Clients	16	57 447	700
Autres actifs courants	17	20 241	11 347
Créance d'impôt sur le résultat		222	0
Actifs financiers part courante	17	798	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	65 509	19 297
Actifs courants		153 679	31 727
Total Actifs		444 161	76 489
Passifs et Capitaux Propres			
Capital social	19	25 404	9 723
Primes d'émission		137 650	23 928
Autres réserves		11 047	-1 650
Résultat net, part du groupe		-4 414	41
Capitaux propres - part du groupe		169 687	32 042
Intérêts minoritaires		1 734	59
Capitaux propres		171 421	32 101
Passifs financiers non courants	21	83 030	11 431
Provisions part non courante	22	460	0
Avantages du personnel	23	142	30
Impôts différés passifs	31	7 201	5 657
Autres passifs non courants		0	0
Passifs non courants		90 833	17 118
Passifs financiers courants	21	44 375	10 939
Provisions part courante	22	0	148
Fournisseurs et autres passifs courants	24	117 707	11 430
Dettes fiscales et sociales	24	16 048	4 406
Dette d'impôt sur les sociétés	31	3 777	347
Passifs courants		181 907	27 270
Total Passifs et Capitaux Propres		444 161	76 489

Compte de résultat

en milliers d'€

	Notes	31.12.2006 (18 mois)	30.06.2005 (12 mois)
Chiffre d'affaires	26	70 986	4 026
Achats et variations de stocks		-48 984	383
Charges externes		-14 301	-3 305
Impôts et taxes		-729	-164
Charges de personnel	28	-9 993	-1 241
Amortissements et provisions		-3 204	-230
Autres produits et charges d'exploitation	27	-145	-406
Résultat opérationnel courant		-6 370	-937
Autres produits et charges opérationnels	29	-1 568	356
Résultat opérationnel		-7 938	-581
Coût de l'endettement financier Net	30	-488	-125
Autres produits et charges financiers	30	1 060	19
QP dans le résultat des sociétés en équivalence	12	62	0
Charge d'impôt	31	3 131	729
Résultat net		-4 174	42
dont part groupe		-4 414	41
dont intérêts minoritaires		240	1
Résultat par action		-0,28	0,00
Résultat dilué par action		-0,24	0,00

Flux de trésorerie

en milliers d'€

Notes	31.12.2006 (18 mois)	30.06.2005 (12 mois)
Résultat net total des sociétés consolidées	-4 174	42
Elim. des amortissements, dépréciations et provisions	1 895	952
Elim. de la variation des impôts différés	-3 131	-1 003
Elim. Des plus ou moins values de cession	-415	
Elim. De la quote-part de résultat des mises en équiv.	-62	
Autres produits & charges sans incidence sur la trésorerie	3 939	-117
Marge brute d'autofinancement (A)	-1 946	-126
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Incidence de la variation de BFR lié à l'activité (B)	-190	-7 341
Impôts sur les sociétés décaissés	-2 161	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles a = (A+B)	-4 298	-7 467
Acquisitions d'immobilisations	-53 031	-10 285
Cessions d'immobilisations	3 198	
Variation des prêts	621	
Incidence des variations de périmètre	-68 650	-3 401
Flux net généré par (affecté aux) investissements (b)	-117 862	-13 686
Dividendes versés aux minoritaires	-23	
Actions propres	-431	
Augmentation (réduction) de capital	139 147	27 315
Souscription d'emprunts et autres dettes	37 053	3 941
Remboursements d'emprunts et autres dettes	-8 208	-1 050
Autres	-1 531	
Actionnaires versements anticipés	10 080	
Flux net généré par (affecté aux) investissements (c)	166 007	40 286
Incidence des variations des taux de change		
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (d) = (a)+(b)+c	43 847	19 133
Trésorerie, équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	19 295	162
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	63 142	19 295
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	43 847	19 133

Variation des capitaux propres

en milliers d'€

	Capital	Primes	Ecart de conv*	Réserves consolidées et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 30.06.2004 en principes français	1 791	1 828		-2 792	827	20	847
Incidence première application				-135	-135	8	-127
Situation au 01.07.2004	1 791	1 828		-2 927	692	28	720
Résultat consolidé de l'exercice				41	41		41
Sous-total des produits et charges de l'exercice	1 791	1 828	0	-2 886	733	28	761
Augmentation de capital	7 932	25 129			33 061		33 061
Paiements sur base d'actions				642	642		642
Imputation des frais d'augmentation de capital		-3 029			-3 029		-3 029
Changement de méthode de consolidation ⁽¹⁾				635	635	31	666
Situation au 30.06.2005	9 723	23 928	0	-1 609	32 042	59	32 101
Incidence première application IAS 32/39		-7 421		-7 421	0		0
Situation au 01.07.2005	9 723	16 507		5 812	32 042	59	32 101
Ecart de consertion			-9		-9		-9
Actions d'autocontrôle				-431	-431		-431
Résultat consolidé de l'exercice				-4 414	-4 414	240	-4 174
Sous-total des produits et des charges	0	0	-9	-4 845	-4 854	240	-4 614
Augmentation de capital	15 681	129 204			144 885		144 855
Actions gratuites					0		0
BSA attribués au personnel				1 048	1 048		1 048
BSA attribués aux administrateurs				2 504	2 504		2 504
Imputation sur la prime d'émission des BSA		-2 471		2 471	0		0
Imputation des frais d'augmentation de capital		-5 590			-5 590		-5 590
Variation de périmètre ⁽²⁾				-370	-370	1 435	1 065
Autres reclassements				23	23		23
Situation au 31.12.2006	25 404	137 650	-9	6 643	169 687	1 734	171 421

(1) Acquisition de la société Sodetrex.

(2) Rachat des minoritaires de la société Ventura.



Notes annexes

Annexe aux états financiers consolidés

Montants en milliers euros sauf indication contraire

- | | |
|---|---|
| Note 01 - Informations générales | Note 19 - Capital |
| Note 02 - Principes comptables | Note 20 - Paiements fondés sur des actions |
| Note 03 - Estimations et incertitudes | Note 21 - Dettes financières |
| Note 04 - Gestion du risque financier | Note 22 - Provisions |
| Note 05 - Première application des IFRS | Note 23 - Provisions pour avantages aux salariés |
| Note 06 - Principaux faits caractéristiques de la période | Note 24 - Fournisseurs et autres créiteurs |
| Note 07 - Évolution du périmètre de consolidation | Note 25 - Information sectorielle |
| Note 08 - Regroupements d'entreprises | Note 26 - Chiffre d'affaires |
| Note 09 - Goodwill | Note 27 - Autres produits et charges d'exploitation |
| Note 10 - Immobilisations incorporelles | Note 28 - Charges de personnel |
| Note 11 - Immobilisations corporelles | Note 29 - Autres charges et produits opérationnels |
| Note 12 - Entreprises associées | Note 30 - Résultat financier net |
| Note 13 - Autres actifs non courants | Note 31 - Impôts sur les résultats |
| Note 14 - Instruments dérivés | Note 32 - Résultat par action |
| Note 15 - Stocks | Note 33 - Parties liées |
| Note 16 - Créances clients | Note 34 - Engagements et passifs éventuels |
| Note 17 - Autres actifs courants | Note 35 - Événements postérieurs à la clôture |
| Note 18 - Trésorerie et équivalents de trésorerie | Note 36 - Liste des sociétés du groupe |

Note 1

Informations générales

La société THEOLIA («la Société») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé en France, à Aix-en-Provence.

Jusqu'en juin 2005, la Société clôturait ses comptes au 30 juin. L'assemblée Générale du 28 novembre 2005 a modifié la date de clôture pour des raisons de comparabilité avec les autres entreprises du secteur. Les comptes sont désormais établis au 31 décembre. L'exercice pour lequel les comptes sont présentés a commencé le 1^{er} juillet 2005 et s'est terminé le 31 décembre 2006, et a donc une durée de 18 mois. Les données comparatives présentées au 30 juin 2005 correspondent à une période de 12 mois.

La Société ainsi que ses filiales («le groupe») exercent leur activité dans la production autonome d'électricité renouvelable, principalement d'origine éolienne. Le groupe est également présent dans le secteur de l'Environnement.

Le groupe opère pour l'essentiel en France et en Europe. Depuis le 31 juillet 2006, la société est cotée à Paris sur le marché Eurolist by Euronext compartiment B. Les états financiers du groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 20 avril 2007.

Note 2

Principes comptables

2.1 Déclaration de conformité

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de préparation de ses états financiers. Ce référentiel comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS («International Accounting Standards») et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee («IFRIC») ou de l'ancien Standing Interpretations Committee («SIC»).

En tant que premier adoptant des IFRS au 1^{er} juillet 2004, le groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption prévues par IFRS 1. Ces informations sont présentées dans la note 5 «Première application des IFRS». Par ailleurs, le groupe applique les normes IAS 32 et IAS 39 à partir du 1^{er} juillet 2005. Les données comparatives au 30 juin 2005 ne comprennent donc pas l'incidence de ces deux normes.

- Les normes et interprétations dont l'application n'est pas encore obligatoire (IAS 8)

Les nouvelles interprétations émises en 2006 ne sont pas d'application obligatoire pour les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2006. L'analyse de l'ensemble de ces normes et interprétations n'est pas achevée, et il n'est pas possible de confirmer l'absence d'impact significatif attendu pour le groupe dans ce cas.

Les textes émis en 2006 par l'IASB sont les suivants :

- IFRIC 12 relative aux contrats de concession (1^{er} janvier 2008). Cette interprétation précise le traitement à appliquer aux contrats de concession lorsque le concédant est une entité publique et le concessionnaire une entité privée. IFRIC 12 traite uniquement de la comptabilisation par le concessionnaire et propose deux modèles de comptabilisation (présentation d'un actif incorporel ou d'un actif financier pour refléter le droit à obtenir des flux de trésorerie de l'exploitation du bien concédé).
- IFRIC 11 relative aux options accordées au sein d'un groupe et aux actions propres acquises en couverture de plans d'options (1^{er} mars 2007). Cette interprétation confirme le traitement à appliquer dans certains cas particuliers d'avantages accordés aux employés des différentes entités d'un groupe.
- IFRIC 10 relative à la dépréciation d'actifs et aux comptes intermédiaires (1^{er} novembre 2006). L'IFRIC a précisé qu'aucune reprise de dépréciation n'est possible lorsqu'une entreprise, à l'occasion de ses comptes intermédiaires, a comptabilisé une perte de valeur sur un écart d'acquisition, un instrument de capitaux propres non coté ou un actif financier comptabilisé au coût.
- IFRIC 9 relative à la réévaluation des dérivés incorporés (1^{er} juin 2008). L'interprétation précise que l'identification et la valorisation d'un dérivé incorporé ne doivent intervenir après la mise en place du contrat qu'à la condition que celui-ci subisse une modification qui entraîne des changements significatifs des flux de trésorerie dudit contrat, du dérivé incorporé ou de l'ensemble.
- IFRIC 8 relative au champ d'application d'IFRS 2 (1^{er} mai 2006). L'interprétation confirme que les paiements réalisés sur base d'actions, pour lesquels la contrepartie semble être inférieure à la juste valeur de l'avantage accordé, doivent être comptabilisées conformément à IFRS 2.
- IFRIC 7 relative à l'information comparative à produire en application d'IAS 29 Information financière dans les économies hyper-inflationnistes (1^{er} mars 2006).

Base de préparation des états financiers

L'exercice clos le 31 décembre 2006 du groupe THEOLIA ayant une durée exceptionnelle de 18 mois, l'information comparative est présentée, sauf indication contraire, au 30 juin 2005.

Compte tenu des changements de périmètre et de durée d'exercice, la comparabilité des deux exercices n'apparaît pas pertinente. Les variations ne sont donc présentées que pour l'exercice en cours.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire, les arrondis étant faits au millier d'euro supérieur lorsque le montant après la virgule est supérieur ou égal à 500 €.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur.

2.2 Méthodes de consolidation

Entités contrôlées

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Participations dans les coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel le groupe et d'autres parties conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, ce qui signifie que les décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend son activité directement dans le cadre d'un accord de coentreprise, la quote-part du groupe des actifs contrôlés conjointement et tout passif encouru conjointement avec les autres co-entrepreneurs sont comptabilisés dans les états financiers de l'entité et classés selon leur nature.

Les passifs et les charges encourus directement par le co-entrepreneur, relativement à sa participation dans des actifs contrôlés conjointement, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les produits de la vente ou de l'utilisation de la quote-part de la production des actifs contrôlés conjointement et la quote-part de toute charge de la coentreprise sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à ces transactions, iront au groupe et que leur montant peut être mesuré de façon fiable.

Entreprises associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle. En général il s'agit de sociétés dans lesquelles le groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

Les participations du groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers des entreprises associées sont retenus dans les comptes consolidés à partir de la date de début de l'influence notable jusqu'à la date de fin de perte de l'influence notable.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris le goodwill) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus postérieurement au 1^{er} juillet 2004, sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, et de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en goodwill.

Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 «Dépréciation d'actifs», ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable. Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est enregistrée dans le résultat opérationnel, en "autres produits et charges opérationnels". Cette dépréciation est irréversible.

Lorsque les achats complémentaires interviennent après la prise de contrôle, la transaction est considérée comme une simple opération sur les titres avec les actionnaires minoritaires : les actifs et passifs identifiables de l'entreprise contrôlée ne font pas l'objet de réévaluation ; l'écart positif ou négatif généré entre le coût d'acquisition et la quote-part complémentaire acquise dans l'actif net de l'entreprise est enregistré directement dans les capitaux propres de l'acquéreur.

2.3 Monnaies étrangères

Le groupe exerce son activité dans la zone Euro ainsi qu'au Canada. Les règles de conversion des transactions en devises et des états financiers des entités consolidées ont été appliquées par le groupe THEOLIA au 31 décembre 2006.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale.

2.4 Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque le groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérent à la propriété, qu'il ne conserve ni participation à la gestion, ni contrôle effectif sur les biens cédés, qu'il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront au groupe et que le coût de la transaction peut être évalué de façon fiable.

Production d'électricité

Les ventes enregistrées au niveau des centrales dispatchables des différentes centrales éoliennes, et

de l'activité de cogénération correspondent à la vente des quantités électriques produites et cédées à l'opérateur conformément aux différents contrats, garantissant notamment les prix de vente en fonction des volumes produits et cédés. La partie fixe du chiffre d'affaires est assimilée à des revenus de location simple (au sens d'IAS 17).

Les ventes de quantité électrique sont reconnues de façon linéaire en fonction des quantités produites chaque période, et en fonction des accords entre THEOLIA et son partenaire, notamment en ce qui concerne les périodes de facturation.

Achat de ferme éolienne pour revente

La marge est dégagée à la cession de la ferme, proportionnellement au nombre de mats vendus.

Construction de ferme éolienne pour revente

Ce type de contrat est un contrat de construction justifiant une constatation de la marge à l'avancement des travaux.

Produits financiers

Les produits d'intérêt sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en résultat financier lorsque le droit à recevoir le dividende est acquis.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Pour les contrats et licences, la durée retenue est de 15 et 18 ans

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "Amortissements" du compte de résultat. Les coûts relatifs à des projets peuvent être générés en interne ou être acquis au travers de regroupements d'entreprise.

Immobilisations incorporelles générées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de

développement des différents projets liés notamment à l'exploitation des centrales éoliennes. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Acquisition de projet par voie de regroupement d'entreprise

Lorsque le groupe acquiert des projets éoliens développés par les sociétés ayant fait l'objet d'une prise de contrôle, ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, conformément à la norme IFRS 3. La valeur de l'immobilisation incorporelle ainsi déterminée tient alors compte de la juste valeur de l'ensemble des contrats acquis.

Immobilisations incorporelles en cours

L'essentiel des actifs incorporels est composé de projets éoliens en cours de développement. Ils figurent en immobilisations en cours et à ce titre ne sont pas amortis.

Ces projets cessent d'être activés à compter de la date de mise en service industrielle. Ils sont alors amortis sur la durée du contrat, généralement sur 15 ans.

Le coût des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication est incorporé dans le coût d'entrée des immobilisations. Le cas échéant, ils donnent lieu à dépréciation lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable. Les tests de valeur effectués n'ont pas mis en évidence de perte de valeur à comptabiliser sur ces actifs.

2.6 Immobilisations corporelles

Évaluation des actifs corporels

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition déduction faite de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. A chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des dépréciations déterminées selon IAS 36 «Dépréciation d'actifs».

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Construction	20 ans
- Matériel et outillages (centrales)	15 ans
- Matériel et outillages	4-10 ans
- Agencements et installations	5-10 ans
- Matériel de bureau, informatique	3-5 ans
- Mobilier de bureau	5-10 ans

Les centrales et les fermes sont amorties sur la durée du contrat passé avec EDF (15 ans).

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique "amortissements" du compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non courants est présenté sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat.

Subventions d'investissement

Le groupe ne bénéficie pas d'aides ou de subventions publiques au 31 décembre 2006.

2.7 Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location - financement, transférant au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs objet d'un contrat de location - financement sont amortis sur la leur durée d'utilité conforme aux règles du groupe. En cas d'indice de perte de valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs". Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les actifs actuellement objet d'un contrat de location financière ne sont pas significatifs, et ne donnent pas lieu à retraitement.

2.8 Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Goodwill

Les actifs à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel, et à chaque fois qu'un indice de risque fait apparaître le risque que la valeur recouvrable soit inférieure à la valeur comptable. Les actifs à durée de vie indéfinie sont pour l'essentiel constitués de goodwill.

Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à un groupe d'Unités Génératrices de Trésorerie, susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants des flux de trésorerie générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le taux d'actualisation retenu est déterminé, selon les actifs retenus, à partir du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en priorité au niveau du goodwill et ensuite, le cas échéant, au niveau des autres actifs de l'UGT, au prorata de leur valeur comptable. Les pertes de valeur constatées sur les goodwill sont comptabilisées en résultat opérationnel. Elles sont irréversibles.

Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en priorité ce dernier, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles en cours sont testées pour dépréciation au moins une fois par an et dès qu'un indicateur de perte de valeur apparaît. Les modalités des tests sont similaires à celles décrites ci-dessus. Les UGT retenues correspondent pour les immobilisations incorporelles en cours à chaque projet auxquelles elles se rapportent. En fonction de grilles d'analyses multiples permettant d'appréhender l'avancement des dossiers et leur probabilité de réussite, des pertes de valeurs sont éventuellement comptabilisées. Ces tests sont également effectués au regard des critères énoncés dans la note ci-dessus concernant les immobilisations incorporelles générées en interne. Les pertes de valeur constatées sont comptabilisées en résultat opérationnel.

En matière de coût d'acquisition des droits à exploiter une ferme éolienne, le prix moyen constaté sur le marché s'élève à 1.450.000 € pour 10 MW. Ce montant correspond au prix d'acquisition d'un projet pour lequel le permis de construire a été déposé et se trouve purgé de tout recours. Une approche par la méthode des cash-flows opérationnels actualisés sur la durée des contrats d'exploitation nous permet de corroborer ce chiffre de 1.450.000 €. Le taux d'actualisation retenu tient compte du taux de rémunération sans risque des investissements à long terme et est majoré d'un taux de risque évalué à la date de prise de contrôle par THEOLIA. Le taux d'actualisation retenu est de 5.2%, compte tenu de la durée des contrats conclus (15 ans).

Les immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe sont des actifs à durée de vie définie, amortis sur leur durée d'utilité estimée.

A chaque date de clôture, le groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indicateur de perte de valeur. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, le groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Les actifs incorporels ont été évalués à la juste valeur en prenant en compte le prix moyen des transactions réalisées sur le marché.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comptabilisées par le groupe sont des actifs à durée de vie définie, amortis sur leur durée d'utilité estimée.

A chaque date de clôture, le groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indicateur de perte de valeur. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, le groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du groupe. Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

2.9 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes des matières premières, main d'œuvre directe, autres coûts directs et frais généraux de production déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus,

majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats ...). Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré/ premier sorti.

Les stocks comptabilisés par le groupe représentent certains projets éoliens en développement sur lesquels le groupe se réserve la possibilité d'une cession antérieure à leur mise en exploitation. Leur valeur nette de réalisation est appréhendée en fonction de leur degré d'avancement et des dernières transactions réalisées dans le secteur d'activité. Le groupe analyse au moins annuellement et plus fréquemment en présence d'indice de perte de valeur cette valeur nette de réalisation. Des dépréciations sont éventuellement comptabilisées sur les projets dont le développement n'est pas certain et dont la probabilité d'exploitation, aussi bien par le groupe que par un tiers, n'est pas suffisante.

2.10 Actifs et passifs financiers

Le groupe applique les normes IAS 32 et IAS 39 à partir du 1er juillet 2005. Les données comparatives au 30 juin 2005 ne comprennent donc pas l'incidence de ces deux normes.

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières ainsi que les instruments financiers dérivés actifs.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières, les concours bancaires et les instruments dérivés passifs.

Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs et passifs courants/ non courants selon que leur échéance est ou non supérieure à un an, à l'exception des instruments dérivés qui sont classés en éléments courants.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur avec variation en résultat

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur avec variation en résultat sont désignés comme tels lorsque l'opération est initiée.

Ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, et sont évalués à chaque arrêté comptable à la juste valeur. La variation de cette juste valeur est comptabilisée en résultat dans la rubrique "*autres produits et charges financiers*".

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Cette rubrique enregistre les actifs acquis à échéance fixe lorsque le groupe a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti, et les intérêts comptabilisés au taux d'intérêt effectif sont enregistrés en résultat en "*autres produits et charges financiers*".

Prêts et créances financières

Les prêts et créances financières sont évalués au coût amorti diminué, le cas échéant, d'une dépréciation. Les intérêts évalués au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en résultat dans la rubrique "*autres produits et charges financiers*".

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés, ainsi que les titres de placement. Ils sont évalués à chaque arrêté comptable, à la juste valeur. Les plus ou moins values latentes sont enregistrées en capitaux propres.

Lorsqu'il existe un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur de marché. A défaut, la juste valeur est obtenue à partir de flux de trésorerie actualisés. A défaut de pouvoir procéder à de telles évaluations, la valeur retenue correspond au coût d'acquisition, diminué des dépréciations constatées.

Dettes financières

Les dettes financières sont évaluées au coût amorti. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans la rubrique "*coût de l'endettement financier brut*" du compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Nature

Le groupe peut recourir à des instruments financiers dérivés (swaps/ caps) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle de sa politique de financement à taux variable.

Evaluation et comptabilisation

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en résultat, sauf lorsque ces instruments sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie ou d'investissement net. Dans ce cas, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres pour la partie jugée efficace de la couverture. La partie non efficace est maintenue en résultat financier.

Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Une opération est qualifiée de couverture lorsqu'elle répond aux critères prévus par la norme IAS 39 :

- L'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80 % et 125 %.
- Pour les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable.
- L'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable.
- L'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place.

Le groupe n'applique pas la comptabilité de couverture.

2.11 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indicateurs objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement. En particulier, pour l'appréciation de la valeur recouvrable des créances clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non recouvrement.

2.12 Actions d'autocontrôle

Les actions de la société Theolia détenues par le groupe sont portées en déduction des capitaux propres.

2.13 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait

l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (principalement prud'homaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Les éventuels coûts de démantèlement ne font pas l'objet de provision, dans la mesure où le groupe estime qu'à ce jour, ces coûts ne sont pas significatifs.

2.14 Avantages du personnel

Types de régime

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages long terme au profit des salariés.

Le groupe offre ces avantages à travers des régimes à cotisations définies. Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période.

Nature des engagements

Indemnités de départ

Les indemnités de départ relèvent de la convention collective applicable dans le groupe et concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les indemnités de départ relèvent du régime des prestations définies.

Régimes complémentaires de retraite

Aucun programme de régime complémentaire à la pension minimale légale des salariés n'a été souscrit par le groupe au profit de ses salariés.

Évaluation des engagements

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par des consultants externes.

Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies.

Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de période.

La charge comptabilisée au compte de résultat, en résultat opérationnel, pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision, au vu de son caractère peu significatif, est comptabilisé en charges de personnel, dans le résultat opérationnel de période. Les régimes à prestations définies au sein du groupe n'ont pas subi depuis la création du groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

Dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} juillet 2004, le groupe THEOLIA a utilisé l'option de la norme IFRS 1 qui permet de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels à cette date en déduction des capitaux propres.

2.15 Plans de Bons de souscription d'actions (BSA) et actions gratuites

BSA

Le groupe attribue à certains membres du personnel et à des membres du conseil d'administration des bons de souscription d'actions (BSA). Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (excluant les effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant le modèle Black-Scholes-Merton. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

Actions gratuites

Le groupe attribue à certains de ses salariés des actions gratuites. La valeur de ces actions est déterminée au cours du jour de l'attribution.

Comptabilisation

L'avantage correspondant aux droits attribués sous forme de BSA ou d'actions gratuites est comptabilisé selon les bénéficiaires :

- en frais de personnel,
- ou en autres produits et charges d'exploitation.

Seuls les programmes postérieurs au 7 novembre 2002 ont donné lieu à comptabilisation.

2.16 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

A chaque clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture,
- et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

2.17 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au coût historique.

2.18 Impôts différés

La rubrique "*charge d'impôt*" inclue l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux. Aucun impôt différé passif n'est constaté sur les goodwill.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices

imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale (groupe d'intégration fiscale). L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs et passifs non courants.

2.19 Détermination du résultat opérationnel courant

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le **résultat opérationnel courant** correspond au résultat opérationnel corrigé des autres produits et charges opérationnels qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, à savoir :

- les pertes de valeur de goodwill et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36,
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure,
- les plus ou moins-values de cessions,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...).

2.20 Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé conformément aux dispositions de la norme IAS 33 "*Résultat par action*".

2.21 Information sectorielle

Niveau primaire d'information : activité

Le groupe intervient dans les secteurs d'activité dits Wind :

- construction d'installation de production d'électricité

d'origine éolienne, pour le compte de tiers ou du groupe

- exploitation de fermes éoliennes.

Et dans le secteur non Wind correspondant aux autres activités.

Niveau secondaire d'information : géographique

L'information sectorielle est également présentée par secteur géographique, les zones correspondant aux régions de vente des produits. Ces régions sont :

- la France,
- l'Allemagne,
- le reste du monde.

La note Information Sectorielle présente, par secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwill attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont regroupés dans la ligne "actifs non alloués".

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont regroupés dans la ligne "passifs non alloués".

2.22 Information proforma

Des comptes pro forma du groupe sont établis lorsque les acquisitions et/ ou les cessions entraînent une variation plus de 25 %. L'information présentée concerne l'activité de l'année en cours.

Note 3 Estimations et incertitudes

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs

et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les goodwill, les autres actifs non courants, les instruments financiers dérivés, les provisions pour risques et charges et les impositions différées.

Les hypothèses-clés relatives à l'avenir et les autres principales sources d'incertitude relatives aux estimations en cours de période et à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont présentées ci-dessous :

- hypothèses retenues concernant les probabilités de réussite et de mise en exploitation des différents projets éoliens,
- hypothèses d'actualisation retenues dans les différents modèles de valorisation retenus,
- hypothèses de financement des différents projets éoliens.

Les principes comptables appliqués par le groupe sont présentés dans la note 2 des états financiers du groupe.

Certains principes utilisés font appel au jugement de la direction du groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Ces estimations s'appuient sur des données historiques comparables et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont considérées comme les plus raisonnables et les plus probables.

Ces hypothèses sont utilisées afin de déterminer la valeur au bilan des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les circonstances et les résultats futurs peuvent différer de ces hypothèses et estimations. La direction présente ci-après les principes comptables utilisés par le groupe lors de la préparation des états financiers consolidés, qui impliquent l'exercice de son jugement et le recours à des estimations, ayant un impact significatif sur les états financiers consolidés en IFRS.

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie

Le groupe comptabilise les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie dans le poste "Immobilisations incorporelles", et les terrains, bâtiments et équipements productifs dans le poste "Immobilisations corporelles". Le groupe a recours à des estimations et doit utiliser certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater, le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont appliquées de façon homogène et systématique par toutes les entités du groupe. Ces durées sont de 20 ans pour les constructions, de 15 ans pour les centrales éoliennes, de 4 à 10 ans pour les matériels et outillages et de 3 à 10 ans pour les autres immobilisations corporelles, à l'exclusion des terrains dont la durée de vie est indéterminée.

Les projets de développement sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie économique, qui généralement n'excède pas la durée du contrat de fourniture d'électricité, soit entre 15 et 20 ans.

Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie finie font l'objet de test de dépréciation uniquement lorsque, à la date de clôture, des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur a pu être subie. Les principaux indicateurs d'un risque de perte de valeur de ces immobilisations incluent l'existence de changements significatifs dans l'environnement économique des actifs, une baisse importante dans les performances économiques attendues des actifs ou une baisse importante du chiffre d'affaires du groupe.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme le montant le plus élevé de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

Le calcul de la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut obliger le groupe à recourir à l'utilisation d'estimations, à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un l'actif ou d'un groupe d'actifs, ainsi que le taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actualisée de ces flux.

Tout changement négatif affectant les performances opérationnelles ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif pris individuellement ou de groupes d'actifs affecterait la valeur recouvrable de ces actifs pris individuellement ou de ces groupes d'actifs et, par conséquent, pourrait conduire à enregistrer une perte de valeur sur les montants au bilan des actifs concernés.

3.2 Impôts différés

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés : pour toute différence temporelle déductible, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible ; et pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et ces crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur recouvrable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

La direction du groupe doit par conséquent identifier les impôts différés actifs et passifs et déterminer le montant des impôts différés actifs comptabilisés. Lorsqu'une filiale a enregistré récemment des pertes fiscales, l'existence d'un bénéfice imposable dans le futur est supposée improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par (1) des pertes liées à la survenance de circonstances exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas dans un avenir proche et/ou (2) la perspective de gains exceptionnels et (3) les résultats futurs attendus des contrats à long terme.

3.3 Avantages postérieurs à l'emploi

La détermination par le groupe de la provision pour retraites et avantages assimilés et de la charge correspondante dépend des hypothèses utilisées par les actuaires afin de déterminer ces montants. Ces hypothèses sont décrites dans la note 23 des états financiers consolidés du groupe et incluent notamment le taux d'actualisation, et le taux d'évolution des salaires. Ces hypothèses, retenues pour le calcul des engagements de retraites et avantages assimilés sont déterminées en s'appuyant sur l'expérience du groupe et sur des données externes.

La direction du groupe estime que les hypothèses utilisées sont appropriées. Cependant, les différences pouvant exister entre ces dernières et les valeurs futures réelles, ainsi que tout changement significatif de ces hypothèses, sont susceptibles d'affecter de manière significative la valeur de l'engagement du groupe, en termes de retraites et d'avantages postérieurs à l'emploi, et le montant des dépenses futures afférentes à ces engagements.

3.4 Test de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les projets de développement en-cours font l'objet d'un test de dépréciation chaque année à la clôture, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif avec sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme le montant le plus élevé de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Ces tests de dépréciation requièrent l'utilisation d'hypothèses qui sont définies par la direction du groupe.

La direction du groupe estime que la réalisation de tests annuels pour dépréciation constitue un principe comptable du groupe sujet à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables des goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée suppose l'utilisation d'hypothèses en ce qui concerne : (1) la détermination des taux d'actualisation nécessaire à l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par les actifs ou par les unités génératrices de trésorerie, (2) la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale, (3) l'estimation de l'augmentation du chiffre d'affaires généré par les actifs testés et (4) l'estimation de la marge opérationnelle liée à ces actifs pour les périodes futures concernées.

Les hypothèses utilisées par le groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs s'appuient sur l'expérience passée ainsi que sur des données externes. Pour déterminer les taux de croissance future des revenus générés par un actif spécifique, les taux de marge opérationnelle et les flux de trésorerie opérationnels générés par un actif spécifique, le groupe a utilisé les budgets de chaque entité servant de base à l'estimation des flux de trésorerie pour les 5 prochaines années.

Note 4 Gestion du risque financier

Dans le cadre des financements souscrits pour la construction des centrales éoliennes, le groupe a mis en place des instruments dérivés destinés à gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt.

Les emprunts à LMT émis initialement à taux variable font naître pour le groupe un risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Le groupe gère ce risque de flux de trésorerie en recourant à des swaps de taux d'intérêt.

Le groupe n'applique pas la comptabilité de couverture.

Note 5 Première application des IFRS

(Incidences du passage aux normes IFRS sur les comptes au 30 juin 2005)

5.1 Contexte de la publication

Le groupe THEOLIA est coté sur Eurolist by Euronext à Paris depuis le 31 juillet 2006. A l'occasion de son transfert du Marché libre vers Eurolist, le groupe THEOLIA a établi des informations chiffrées relatives à la transition aux IFRS, référentiel d'application obligatoire pour toute société cotée sur un marché réglementé européen au 1^{er} janvier 2005.

La date de clôture du groupe était le 30 juin, depuis le 1^{er} juillet 2005, la date de clôture est désormais le 31 décembre. Aussi, les premiers comptes consolidés IFRS publiés par le groupe sont ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Ils sont présentés avec un comparatif au titre de l'exercice clos le 30 juin 2005.

En vue de la publication de ces états financiers comparatifs pour l'exercice 2006 et conformément à la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, le groupe THEOLIA a préparé des informations financières 2005 sur la transition aux normes IFRS présentant à titre d'information préliminaire l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS sur :

- le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} juillet 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition ont été enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes consolidés 2006,
- le bilan au 30 juin 2005 et le compte de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2005.

Bilan IFRS au 1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005

en milliers d'€

	30/05/2005 (12 mois)	01/07/2004 (12 mois)
Ecart d'acquisition	3 591	3 232
Immobilisations incorporelles	0	8
Immo. incorporelles en cours	28 195	963
Immobilisations corporelles	12 263	2 121
Prêts et créances	253	15
Actifs d'impôts différés	460	0
Actifs non courants	44 762	6 339
Stocks	383	0
Créances clients	700	238
Autres débiteurs	11 347	771
Actifs d'impôts exigibles	0	0
Autres actifs financiers	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 297	167
Actifs courants	31 727	1 176
Total Actifs	76 489	7 515
Capital	9 723	1 791
Primes	23 928	1 828
Réserves consolidées	-1 650	-2 927
Résultat net part du groupe	41	0
S/T Capitaux Propres part du groupe	32 042	692
Intérêts minoritaires	59	28
Capitaux propres	32 101	720
Provisions pour avantages aux salariés	30	15
Passifs financiers non courants	11 431	2 549
Impôts différés	5 657	199
Passifs non courants	17 118	2 763
Passifs financiers courants	10 939	1 591
Provisions	148	227
Fournisseurs et autres créditeurs	11 430	1 505
Dettes fiscales et sociales	4 406	640
Dettes d'impôts exigibles	347	69
Passifs courants	27 270	4 032
Total Passifs et Capitaux Propres	76 489	7 515

Compte de résultat IFRS de l'exercice clos le 30 juin 2005

en milliers d'€

	30.06.2005 (12 mois)
Chiffre d'affaires	4 026
Autres produits de l'activité	6
Achats et variations de stocks	383
Charges externes	(3 305)
Impôts et taxes	(164)
Charges de personnel	(1 241)
Dotations aux amortissements	(217)
Dotations nettes aux provisions	(13)
Autres produits et charges d'exploitation	(412)
Résultat opérationnel courant	(937)
Autres produits et charges opérationnels	356
Résultat opérationnel	(581)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	92
Coût de l'endettement financier Brut	(217)
Coût de l'endettement financier Net	(125)
Autres produits et charges financiers	19
Charge d'impôt	729
Résultat net des activités poursuivies	42
Résultat net d'impôt des activités destinées à être cédées	0
Résultat net	42
dont part groupe	41
dont intérêts minoritaires	1
Résultat de base par action	
Résultat dilué par action	

5.2 - Présentation des normes et interprétations appliquées pour l'établissement de ces premières informations chiffrées IFRS

Le groupe THEOLIA a appliqué l'ensemble des normes IFRS dont l'adoption était obligatoire à compter de la date de transition, soit au 1^{er} juillet 2004.

Les normes et interprétation dont l'adoption n'est obligatoire qu'à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} juillet 2005 n'ont pas été appliquées par anticipation par le groupe. Il s'agit notamment :

- des normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers. Au titre de l'exercice comparatif clos le 30 juin 2005, aucun impact lié à l'adoption de ces normes n'a donc été déterminé.
- de la norme IFRS 5 sur les actifs non courants détenus en vue de la vente et les activités abandonnées

5.3 - Description des autres options liées à la première adoption des IFRS

Selon les dispositions prévues par la norme IFRS 1, le groupe THEOLIA a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

Regroupements d'entreprises

Le groupe THEOLIA a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} juillet 2004.

Avantages du personnel

Le groupe THEOLIA a choisi de constater directement dans les capitaux propres d'ouverture IFRS au 1^{er} juillet 2004 les écarts actuariels non encore comptabilisés.

Évaluation de certains actifs incorporels/corporels à la juste valeur

Le groupe THEOLIA n'a pas réévalué d'actifs corporels ou incorporels à leur juste valeur en date de transition.

Les autres exemptions au retraitement rétrospectif offertes par IFRS 1 n'ont pas été retenues par le groupe car les normes et thèmes concernés ne sont pas applicables pour le groupe THEOLIA au 1^{er} juillet 2004.

Pour toutes les autres normes IFRS, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 1^{er} juillet 2004 a été effectué de façon rétrospective (sauf en ce qui concerne les interdictions de retraitement rétrospectif imposées par IFRS 1) comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

5.4 - Présentation des états financiers

Présentation du Compte de résultat :

Conformément à la recommandation du CNC N°2004-R.02 du 27 octobre 2004 relative notamment au format de compte de résultat en normes IFRS, le groupe THEOLIA a décidé de faire figurer dans son compte de résultat, un "Résultat opérationnel courant" calculé par différence entre le "Résultat opérationnel" et les "Autres produits et charges opérationnels", ces derniers correspondant à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, et d'une matérialité significative.

Par ailleurs, les charges relatives aux avantages du personnel (essentiellement les indemnités de fin de carrière – retraite) sont classées dans les charges opérationnelles de personnel, y compris les impacts financiers liés à la désactualisation de la provision correspondante.

Enfin, le résultat financier en normes françaises est remplacé par les quatre rubriques que sont les "Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie", le "Coût de l'endettement financier brut", le "Coût de l'endettement financier net" (représentant le montant net des deux rubriques précédentes), et les "Autres produits et charges financiers".

Présentation du Bilan :

Le groupe THEOLIA présente l'Actif et le Passif selon la norme IAS 1 avec la notion de "courant" et "non courant". Des reclassements ont donc été effectués notamment en ce qui concerne les postes de "dettes financières" et de "provisions". Les impôts différés ont été reclassés en actifs/passifs non courants.

5.5 - Tableaux de rapprochement des postes du bilan au 1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005 en principes comptables français aux postes du bilan en normes IFRS et commentaires explicatifs

Les tableaux suivants récapitulent les divergences entre les bilans établis au 1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005 en normes françaises et en normes IFRS. Ils sont accompagnés de commentaires explicatifs.

	01.07.2004 Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	01.07.2004 Normes IFRS		Note
Goodwill	3 232			3 232	Goodwill	(a)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	43	-43	8	8	Immobilisations incorporelles	(b)
Autres immobilisations incorporelles	8		955	963	Immo. incorporelles en cours	(c)
Immobilisations corporelles						
Terrains	49		-49			
Constructions	347		1 774	2 121	Immobilisations corporelles	(d)
Installations techniques	1 039		-1 039			
Autres immobilisations corporelles	78		-78			
Immobilisations en cours	608		-608			
Immobilisations financières						
Titres de participations non consolidés	0					
Autres immobilisations financières	15		-15			
				0	Actifs d'impôts différés	
Actif immobilisé	5 419	-43	963	6 339	Actifs non courants	
Stocks	963		-963	0	Stocks	(c)
Créances clients	238			238	Créances clients	
Autres créances et comptes de régul.	821	-50		771	Autres débiteurs	(f)
Actifs d'impôts différés	0			0	Actifs d'impôts exigibles	
Valeurs mobilières de placement	0			0	Autres actifs financiers	
Disponibilités	167			167	Trésorerie et équivalents de trésorerie	(g)
Actif circulant	2 189	-50	-963	1 176	Actifs courants	
Total actif	7 608	-93	0	7 515	Total actif	
Capitaux propres						
Capital social	1 791			1 791	Capital	
Primes	1 828			1 828	Primes	
Réserves consolidées	-2 800	-127		-2 927	Réserves consolidées	(h)
Résultat net				0	Résultat net part du groupe	
Capitaux propres part du groupe	819			692	<i>S/T Capitaux Propres part du groupe</i>	(h)
Intérêts minoritaires			28	28	Intérêts minoritaires	(h)
Intérêts minoritaires	20		-20	0		
Résultat	8		-8	0		
		-127	0	720	Capitaux propres	(h)
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques et charges	240	2	-227	15	Provisions à long terme	(i)
			2549	2549	Passifs financiers non courants	(j)
		32	167	199	Impôts différés	(k)
Dettes				2763	Passifs non courants	
Emprunt obligataire convertible	274		-274			
Emprunts et dettes aup. étab. de crédit	3 567		-1 976	1 591	Passifs financiers courants	(j)
Emprunts et dettes divers	299		-299			
			227	227	Provisions à court terme	(i)
Dettes fournisseurs	1 115		390	1 505	Fournisseurs et autres créditeurs	(l)
Dettes fiscales et sociales	876		-236	640	Dettes fiscales et sociales	(k)
Autres dettes	4		65	69	Dettes d'impôts exigibles	(k)
Produits constatés d'avance	386		-386			
				4032	Passifs courants	
Total Passif	7 608	-93	0	7 515	Total CP et Passif	

Bilan au 30 juin 2005

en milliers d'€

	30.06.2005 Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	30.06.2005 Normes IFRS	Note
Goodwill	3 112	479		3 591	(a)
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	29	-29		0	(b)
Autres immobilisations incorporelles	28 078	117		28 195	(c)
Immobilisations corporelles					
Terrains	49		-49		
Constructions	406		11 857	12 263	(d)
Installations techniques	1 176		-1 176		
Autres immobilisations corporelles	203		-203		
Immobilisations en cours	10 429		-10 429		
Immobilisations financières			253	253	(e)
Autres immobilisations financières	253		-253		
			460	460	(k)
Actif immobilisé	43 735	567	460	44 762	
Stocks	383			383	(c)
Créances clients	700			700	
Autres créances et comptes de régul.	11 810	-3	-460	11 347	(f)
Actifs d'impôts différés	0			0	
Valeurs mobilières de placement	14 388		-14 388	0	
Disponibilités	4 909		14 388	19 297	(g)
Actif circulant	32 190	-3	-460	31 727	
Total actif	75 925	564	0	76 489	
Capital social	9 723			9 723	
Primes et apports	23 928			23 928	
Réserves consolidées	-2 164	514		-1 650	(h)
Résultat net	56	-15		41	(h)
S/T Capitaux propres part du groupe	31 543			32 042	
Intérêts minoritaires			59	59	(h)
Intérêts minoritaires	57		-57		
Résultat	1	1	-2		
		500	0	32 101	(h)
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques et charges	163	15	-148	30	(i)
			11 431	11 431	(j)
		49	5 608	5 657	(k)
				17 118	
Emprunt obligataire convertible	1 778		-1 778		
Emprunts et dettes aup. d'étab. de crédit	10 353		586	10 939	(j)
Emprunts et dettes divers	10 239		-10 239		
			148	148	(i)
Dettes fournisseurs	9 757		1 673	11 430	(l)
Dettes fiscales et sociales	10 361		-5 955	4 406	(k)
Autres dettes	666		-319	347	(k)
Produits constatés d'avance	1 007		-1 007		
				27 270	
Total passif	75 925	564	0	76 489	

Description des impacts IFRS

Bilan au 1^{er} juillet 2004 et au 30 juin 2005

Les principaux retraitements et reclassements IFRS comptabilisés dans le bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2004 et dans le bilan au 30 juin 2005 concernent les éléments suivants :

Note (a) goodwill

1^{er} juillet 2004

Le groupe THEOLIA ayant choisi, conformément à l'option ouverte par la norme IFRS 1 "Première adoption des normes IFRS" de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} juillet 2004), le montant net des goodwill constatés en normes françaises, soit 3 232 K€, est repris pour cette même valeur dans le bilan d'ouverture IFRS. Les tests de valeur obligatoires et effectués au 1^{er} juillet 2004 pour ce type d'actif n'ont pas mis en évidence de perte de valeur à comptabiliser dans le bilan d'ouverture IFRS.

30 juin 2005

Les valeurs nettes des goodwill diffèrent de 479 K€ entre le référentiel français qui constate un amortissement linéaire (479 K€) et le référentiel IFRS qui ne constate pas d'amortissement sur ce type d'actif. Les tests de valeur réalisés au 30 juin 2005 n'ont pas mis en évidence de perte de valeur à constater sur les goodwill dont la valeur nette ressort donc à 3 591 K€.

Note (b) immobilisations incorporelles

1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005

Les frais d'établissement, ne répondant pas aux définitions et critères de comptabilisation IFRS, ont été décomptabilisés dans le bilan d'ouverture IFRS par contrepartie "capitaux propres" pour une valeur nette de 43 K€, et pour une valeur nette de 29 K€ au 30 juin 2005, par contrepartie résultat pour 14 K€ et contrepartie "réserves consolidées" pour 43 K€.

Note (c) immobilisations incorporelles en cours et stocks

1^{er} juillet 2004

Les stocks constatés dans le référentiel français se composent essentiellement de projets éoliens en cours de développement. De par la caractéristique des coûts activés, ces derniers répondent aux critères d'une

immobilisation générée en interne. Les stocks sont donc reclassés en immobilisations incorporelles en cours dans le bilan d'ouverture IFRS (963 K€). Les tests de valeur effectués au 1^{er} juillet 2004 et au 30 juin 2005 n'ont pas mis en évidence de perte de valeur à comptabiliser sur ces actifs.

30 juin 2005

Le reclassement ci-dessus ayant été effectué dans les comptes français au 30 juin 2005, aucun reclassement n'est nécessaire dans le bilan IFRS au 30 juin 2005. Le retraitement de 117 K€ correspond au traitement IFRS 3 de l'acquisition de 2 projets éoliens spécifiques sur l'exercice.

En règles françaises, l'écart d'évaluation affecté aux immobilisations incorporelles a été limité au coût d'acquisition afin de ne pas faire apparaître de badwill. En IFRS, les 2 projets éoliens ont été comptabilisés pour la totalité de leur juste valeur, et les badwills ont été constatés directement en résultat pour un montant global de 117 K€.

Note (d) immobilisations corporelles

1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005

Les immobilisations corporelles identifiées sous le référentiel français ont été reclassées sous une seule et même rubrique dans le bilan IFRS, y compris les immobilisations corporelles en cours (constructions).

Note (e) prêts et créances financiers

1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005

Les différentes immobilisations financières identifiées sous le référentiel français ont été reclassées sous la rubrique "prêts et créances financiers" dans le bilan IFRS. Ces prêts et créances concernent essentiellement des dépôts de garantie ainsi que des créances rattachées au 30 juin 2005 pour un montant de 180 K€.

Note (f) autres débiteurs

1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005

Les charges à répartir reconnues sous le référentiel français ne répondent pas, en IFRS, aux définitions et critères de comptabilisation d'un actif. Ces créances ont donc été décomptabilisées dans le bilan d'ouverture IFRS par contrepartie "capitaux propres" (50 K€), et dans le bilan IFRS au 30 juin 2005 pour un montant net de 3 K€ (en contrepartie "réserves" pour 50 K€ et en contrepartie "résultat" pour 47 K€, hors effet d'imposition différée).

Note (g) trésorerie et équivalents de trésorerie

1^{er} juillet 2004

Au 1^{er} juillet 2004, la trésorerie du groupe est exclusivement constituée de comptes courants bancaires. La trésorerie et équivalents de trésorerie n'est donc constituée, en IFRS, que de ces mêmes disponibilités bancaires.

30 juin 2005

Au 30 juin 2005, des valeurs mobilières de placement ont été acquises par le groupe. Au vu des caractéristiques de ces actifs financiers (parts d'OPCVM monétaires), ils ont été reclassés dans le bilan IFRS sous la rubrique "trésorerie et équivalents de trésorerie" (placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et supportant un risque négligeable de changement de valeur).

Note (h) capitaux propres

1^{er} juillet 2004

Les intérêts minoritaires, présentés distinctement des capitaux propres, sous le référentiel français ont été reclassés sous une ligne distincte dans les "capitaux propres" IFRS.

Les réserves consolidées IFRS au 1^{er} juillet 2004 enregistrent l'impact des décomptabilisations (avant incidence fiscale) effectuées à l'ouverture IFRS [frais d'établissement pour -43 K€ (confère note (b)), charges à répartir pour -50 K€ (confère note (f)) et provisions pour grosses réparations pour 13 K€ (confère note (i))] ainsi que la comptabilisation des engagements du personnel (retraite exclusivement) conformément à la norme IAS 19 [provision de 15 K€ (confère note (i))].

30 juin 2005

Les intérêts minoritaires, présentés distinctement des capitaux propres, sous le référentiel français ont été reclassés, après retraitement du résultat minoritaire, sous une ligne distincte dans les "capitaux propres" IFRS.

Les réserves consolidées IFRS au 30 juin 2005 enregistrent l'impact des décomptabilisations (avant incidence fiscale) effectuées à l'ouverture IFRS [frais d'établissement pour -43 K€ (confère note (b)), charges à répartir pour -50 K€ (confère note (f)) et provisions pour grosses réparations pour 13 K€ (confère note (i))] ainsi que la comptabilisation d'une charge de personnel suite à l'évaluation et à la

comptabilisation des avantages liés à l'octroi de bons de souscription d'actions conformément à la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions" [confère commentaires sur le compte de résultat 2005 – note (5bis)].

Le résultat consolidé 2005 IFRS enregistre quant à lui les principaux impacts suivants : annulation de la charge d'amortissement linéaire des goodwill (-479 K€) et comptabilisation d'une charge de personnel (231 K€) et d'une autre charge d'exploitation (411 K€) liées à l'adoption de la norme IFRS 2.

Ces impacts, ainsi que d'autres retraitements moins significatifs, sont détaillés dans les commentaires relatifs au compte de résultat IFRS 2005.

Note (i) provisions à court et long terme

1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005

Les provisions pour risques et charges ont été reclassées en passifs non courants ou courants en fonction de leurs caractéristiques et de leurs échéances estimées.

Les provisions pour risques et charges comptabilisées par le groupe sous le référentiel français concernent essentiellement des litiges salariaux. Ces provisions sont considérées comme des passifs courants, avec des échéances relativement courtes, ce qui implique un effet d'actualisation jugé non significatif.

Des provisions pour grosses réparations ont été annulées dans les comptes IFRS pour un montant respectif de 13 K€ et de 15 K€ au 1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005.

Les provisions non courantes en IFRS sont uniquement constituées de la provision "retraite". Les montants n'étant pas jugés significatifs (15 K€ au 1^{er} juillet 2004 et 30 K€ au 30 juin 2005), la partie court terme de la provision n'a pas été reclassée en provisions courantes.

Note (j) passifs financiers courants et non courants

1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005

Les passifs financiers non courants regroupent la partie long terme des dettes bancaires et obligataires.

Les passifs financiers courants quant à eux regroupent la partie court terme de ces mêmes dettes bancaires et obligataires, ainsi que les découverts bancaires et les comptes courants d'associés, considérés comme des passifs court terme au vu de leur caractéristiques au 1^{er} juillet 2004 et au 30 juin 2005.

Note (k) **dettes fiscales, sociales** **et dettes d'impôts différés** **et exigibles**

1^{er} juillet 2004

Les dettes fiscales et sociales identifiées sous le référentiel français incluent les dettes d'impôts différés et exigibles. Ces dernières ont été reclassées dans le bilan IFRS sous des rubriques spécifiques pour les montants suivants au 1^{er} juillet 2004 : "*impôts différés passifs*" pour 199 K€ (après prise en compte d'un impôt différé net passif de 32 K€ relatif aux différents retraitements IFRS comptabilisés) et "*dettes d'impôts exigibles*" pour 69 K€.

30 juin 2005

Les mêmes reclassements qu'au 1^{er} juillet 2004 ont été effectués concernant les passifs d'impôts :

"*impôts différés passifs*" pour 5 657 K€ (dont 49 K€ d'imposition différée suite aux retraitements IFRS comptabilisés) et "*dettes d'impôts exigibles*" pour 347 K€.

Par ailleurs, un impôts différé actif d'un montant de 460 K€ a quant à lui été reclassé des "*autres créances et comptes de régularisation*" sous le référentiel français au poste d'actif non courant "*actifs d'impôts différés*" dans le bilan IFRS.

Note (l) **dettes fournisseurs** **et autres créditeurs**

1^{er} juillet 2004 et 30 juin 2005

La rubrique "*fournisseurs et autres créditeurs*" dans le bilan IFRS regroupe les dettes fournisseurs, les autres dettes et les produits constatés d'avance, tels qu'identifiés sous le référentiel français.

5.6 Tableau de rapprochement du résultat 2004-2005 en normes françaises et normes IFRS avec commentaires explicatifs

en milliers d'€

	2005 Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	2005 Normes IFRS	Notes
Productions vendues	4 026			4 026	Chiffre d'affaires
Productions stockées	-609		609	0	(1)
Subventions d'exploitations	0				
Reprise sur amortissements et provisions	0				
Autres produits	10 219		-10 213	6	Autres produits de l'activité (2)
Total produits d'exploitation	13 636				
Charges d'exploitation					
Achats et variations de stocks	29		354	383	Achats et variations de stocks (1)
Autres achats et charges externes	-11 745		8 440	-3 305	Charges externes (3)
Impôts, taxes et versements assimilés	-99		-65	-164	Impôts et taxes (4)
Salaires et traitements	-1 253	-246	258	-1 241	Charges de personnel (5bis)/(5)
Charges sociales	-552		552		
Dotations aux amortissements	-278	61		-217	Dotations aux amortissements (6bis)/(6)
Dotations aux provisions	-10		-3	-13	Dotations nettes aux provisions (7)
Dot aux prov pour risques et charges	-5	2	3		(8bis)/(8)
Autres charges	-1	-411		-412	Autres produits et charges d'exploitation (5bis)
Total charges d'exploitation	-13 914				
EBITDA - Résultat d'exploitation	15			-937	Résultat opérationnel courant
		117	239	356	Autres produits et charges opérationnels (9bis)/(9)
EBIT - Résultat d'exploitation	-278	-477	174	-581	Résultat opérationnel
			92	92	Produits de trésorerie et d'équivalents (10)
			-217	-217	Coût de l'endettement financier Brut (10)
Résultat financier	-106		-19	-125	Coût de l'endettement financier Net (10)
			19	19	Autres produits et charges financiers
Résultat courant avant impôts	-384	-477	174		
Résultat exceptionnel	174		-174		(7) (8) (9)
Participation des salariés	0				
Impôts sur les bénéfices	746	-17		729	Charge d'impôt (11)
Résultat net consolidé	536	-494	0	42	Résultat net des activités poursuivies
Dot aux amortissements des goodwill	-479	479		0	Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession (12)
Résultat net consolidé	57	-15	0	42	Résultat net
Résultat net part du groupe	56			41	dont part groupe
Intérêts minoritaires	1			1	dont intérêts minoritaires

Description des impacts IFRS sur le compte de résultat 2005

Retraitements IFRS

Note (5 bis) charges de personnel et autres produits et charges d'exploitation

En IFRS, les charges de personnel augmentent de 246 K€ suite à l'ajustement de la provision "retraite" (IAS 19 Avantages du personnel) pour 15 K€ au titre de l'exercice 2005 (les impacts d'actualisation et les écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat opérationnel au vu des montants peu significatifs), et à la comptabilisation de paiements fondés sur des actions (IFRS 2 Paiements fondés sur des actions) pour 231 K€, représentés par des bons de souscription d'actions octroyés à certains membres du personnel du groupe.

Concernant les bons de souscription d'actions octroyés à certains membres du conseil de surveillance, la charge déterminée conformément à la norme IFRS 2 a été comptabilisée sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" pour un montant de 411 K€.

L'application de la norme IFRS 2 aura un impact négatif sur le résultat 2006 d'environ 2,1 M€, si l'on considère qu'aucun mouvement de personnel relatif aux bénéficiaires de ces bons de souscription d'actions n'interviendra sur l'exercice clos le 30 juin 2006.

Note (6 bis) dotations aux amortissements

Les frais d'établissement et les charges à répartir n'étant plus reconnus comme des actifs en IFRS (confère note (b) et (f)), la charge d'amortissement correspondante comptabilisée selon les normes françaises au titre de l'exercice 2005 est annulée dans le résultat 2005 IFRS (impact positif respectif de 14 K€ et de 47 K€ avant incidence fiscale).

Note (8 bis) dotations aux provisions

Le retraitement de 2 K€ correspond à la charge 2005 comptabilisée sous le référentiel français relative aux provisions pour grosses réparations, annulées en IFRS.

Note (9 bis) autres produits et charges opérationnels

Le retraitement de 117 K€ correspond à la reconnaissance en résultat IFRS de l'excédent de la part d'intérêt de l'acquéreur (THEOLIA) dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sur le coût (confère note (c)). Le montant est relatif à deux acquisitions de projets éoliens spécifiques sur la période. En règles françaises, la valeur des actifs incorporels reconnus avait été limitée au coût d'acquisition.

Note (12) dotations aux amortissements des goodwill

Les goodwill n'étant plus amortis en IFRS, la charge d'amortissement comptabilisée selon les normes françaises au titre de 2005 est annulée dans le résultat 2005 IFRS pour un montant de 479 K€.

Reclassements IFRS

Les reclassements significatifs concernent les éléments suivants :

Note (1) productions stockées

Les stocks relatifs au développement des projets éoliens ont été reclassés dans le bilan IFRS sous la rubrique "immobilisations incorporelles". La production stockée a donc une nature équivalente à la production immobilisée. En IFRS, ces flux de résultat ne sont pas reconnus dans la mesure où les charges extournées n'auraient pas dû être enregistrées initialement en résultat mais directement comme des actifs. L'ensemble de la production stockée, concernant les projets éoliens (255 K€), a donc été reclassé en diminution des charges concernées. Le solde, soit 354 K€ a été reclassé en "variations de stocks".

Note (2) autres produits

Sous le référentiel français, ce poste regroupait notamment la production immobilisée (7 212 K€) ainsi que des transferts de charges à hauteur de 3 002 K€. Pour les mêmes raisons que celles indiquées dans la note (1) ci-dessus, ces produits comptables ont été reclassés en diminution des charges concernées, afin de neutraliser leurs impacts.

Les transferts de charges ont été reclassés au niveau des "autres achats et charges externes" dans leur globalité. Concernant la production immobilisée, un montant de 6 402 K€ a été reclassé en diminution des "autres charges et charges externes" et un montant de 810 K€ a été neutralisé au niveau des "charges de personnel".

Note (4) impôts et taxes

Le poste "impôts et taxes" IFRS comprend des régularisations non significatives (65 K€) comptabilisées en éléments exceptionnels selon les règles françaises.

Note (5) charges de personnel

Le poste de charges sociales identifié sous le référentiel français a été reclassé pour un montant total de 552 K€ au sein du poste "charges de personnel" dans le compte de résultat 2005 IFRS.

Note (7) et (8) dotations nettes aux provisions

Le poste "dotations aux provisions" IFRS regroupe les deux sous rubriques indiquées en normes françaises "dotations aux provisions" et "dotations aux provisions pour risques et charges", le reclassement effectué à ce titre s'élevant à 3 K€, après annulation de la charge relative aux provisions pour grosses réparations.

Note (9) autres charges et produits opérationnels

Cette rubrique ne constate en IFRS que les éléments opérationnels non récurrents et d'une matérialité significative.

Le montant net de 239 K€ est constitué de produits et charges diverses antérieurement comptabilisées en éléments exceptionnels en normes françaises, au vu notamment de leur matérialité et de leur non récurrence. Ces éléments remplissent les critères nécessaires à leur classement dans le poste "autres charges et produits opérationnels" tel qu'exprimé par la recommandation CNC 2004-R.02.

Note (10) coût de l'endettement financier net

Le résultat financier présenté net sous le référentiel français a été décompensé dans le compte de résultat IFRS 2005.

Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie se composent essentiellement de produits de cession de parts d'OPCVM monétaires. Le coût de l'endettement financier brut se compose essentiellement des intérêts sur emprunts bancaires. Le coût de l'endettement financier net est déterminé par différence entre les deux rubriques précédentes.

Note (11) charge d'impôts

La charge d'impôts regroupe l'imposition exigible et différée au titre de l'exercice 2005. L'impact de 17 K€ correspond à l'incidence fiscale au titre de 2005 des différents retraitements IFRS comptabilisés et sources d'imposition différée.

5.7- Synthèse des principaux impacts IFRS

Synthèse des incidences de ces divergences sur le résultat 2005

en milliers d'€

Divergences en K	Note	Résultats 2005
Frais d'établissement	(6 bis)	14
Charges à répartir	(6 bis)	47
Provisions grosses réparations	(8 bis)	2
Amortissement Goodwill	(12)	479
Retrait. IFRS 3	(9 bis)	117
Retrait. IFRS 2	(5 bis)	(642)
Retrait. IAS 19	(5 bis)	(15)
Retrait. IAS 12	(11)	(17)
Total		(15)

Le résultat de 2005 portait sur 12 mois.

Tableau de rapprochement des capitaux propres en principes comptables français aux capitaux propres en normes IFRS au 1^{er} juillet 2004 et au 30 juin 2005 et rapprochement du résultat 2005

en milliers d'€

	Notes	01.07 2004	Dividendes	Augmentation de capital	Résultat 2005	Autres	30.06 2005
Capitaux propres Normes françaises		847	0	30 033	57	664	31 601
Frais d'établissement	(b)/(6bis)	(43)			14		(29)
Charges à répartir	(f)/(6bis)	(50)			47		(3)
Provisions grosses réparations	(i)/(8bis)	13			2		15
Amortissement Goodwill	(a)/(12)	-			479		479
Retrait. IFRS 3	(9bis)	-			117		117
Retraitement IFRS 2 (*)	(5bis)	-			(642)	642	-
Retraitement IAS19	(i)/(5bis)	(15)			(15)		(30)
Impacts avant impôts		(95)			(2)		(93)
Impôts différés	(k)/(11)	(32)			(17)		(49)
Impacts après impôts		(127)			(15)		(142)
Capitaux propres Normes IFRS		720	0	30 033	42	1 306	32 101

(*) Le retraitement lié à la valorisation et à la comptabilisation de la juste valeur des bons de souscription d'actions octroyés à des membres du personnel du groupe (dénouement des bons par remise d'instrument de capitaux propres) n'impacte pas les capitaux propres dans la mesure où la contrepartie de la charge de personnel est enregistrée directement dans les capitaux propres du groupe.

Note 6 Principaux faits caractéristiques de la période

Transfert sur le compartiment de Eurolist by Euronext

La société THEOLIA, précédemment cotée sur le Marché Libre d'Euronext Paris, a transféré ses actions sur le marché réglementé Eurolist by Euronext, compartiment B, à effet du 31 juillet 2006.

Modification du régime d'administration de la société- mère.

Une A.G.E. du 14 avril 2006 a modifié le mode de gouvernance de la société THEOLIA, désormais administrée par un conseil d'administration et non plus par un Directoire et un conseil de Surveillance.

Augmentations de capital

- Augmentation de capital en date du 1^{er} mars 2006 pour un montant total de 25 019 K€.
- Augmentation de capital réservée à la société Go Capital en date du 14 avril 2006, pour un montant total de 30 000 K€.
- Mise en place d'un programme d'augmentation de capital par exercice d'options/ PACEO avec la Société Générale, suivie de la souscription d'actions pour un montant total de 47 029 K€.

Évolution du Pôle Éolien

France

Les centrales en exploitations dont le groupe dispose sont les suivantes :

Nom	Puissance	Date de mise en service
Centrale Eolienne de Fonds de Fresnes	10 MW	Juillet 2006
Centrale Eolienne de Séglien	9 MW	Décembre 2006
Corséol	6 MW	Novembre 2003
Soit un total de	25 MW	

Les parcs en cours de construction sont :

Nom	Puissance	Date de mise en service prévisionnelle	Compte propre / Compte de tiers
Centrale Eolienne des Sablons	10 MW	2 ^{ème} trim. 2007	Compte propre
Centrale Eolienne des Plos	11,5 MW	4 ^{ème} trim. 2007	Compte propre
Centrale Eolienne du Puech	11,5 MW	4 ^{ème} trim. 2007	Compte de tiers
Centrale Eolienne de la Fage	4,6 MW	4 ^{ème} trim. 2007	Compte de tiers
Centrale Eolienne des Pins	2,3 MW	4 ^{ème} trim. 2007	Compte de tiers
Centrale Eolienne de Moulin de Froidure	12 MW	4 ^{ème} trim. 2007	Compte propre
Centrale Eolienne de Sallen	8 MW	1er trim. 2008	Compte propre

Soit un total en construction de 59,9 MW dont 41,5 MW pour compte propre

Les parcs autorisés sont les suivants :

Nom	Puissance	Compte propre / Compte de tiers
Centrale Eolienne de Ronchois	30 MW	Compte propre
Centrale Eolienne du Grand Camp	10 MW	Compte propre
Centrale Eolienne du Bois Chenau	10 MW	Compte propre

Ces parcs sont en fin de phase de financement, la commande des éoliennes interviendra avant la fin du 1^{er} trimestre 2007

Etranger

Natenco

Le 13 décembre 2006, le groupe a pris le contrôle du groupe allemand Natural Energie Corporation (Natenco) pour un prix de 108.3 M€ auxquels s'ajoutent des frais d'acquisition de 1.2 M€, soit un montant total de 110 M€.

L'acquisition porte sur :

- 100 % des titres de Natenco GmbH,
- 100 % des titres de Natenco SAS,
- 20.72 % des titres de Wolgast OHG (le solde appartenant à Natenco gmbh).

En 2005, Natenco exploitait 137 éoliennes totalisant 157 MW produits, suivant la répartition suivante :

- Allemagne : 127 éoliennes totalisant 151 MW;
- France : 10 éoliennes totalisant 6 MW.

Le métier de Natenco consiste à construire de centrales éoliennes de petites puissances pour, notamment, les vendre à des personnes physiques. En 2006, Natenco gère des centrales appartenant aux tiers (161 MW) et exploite des centrales détenues en compte propre (20,9 MW). Grâce à cette acquisition, le groupe renforce son implantation en Allemagne et est désormais présent en Inde, en République Tchèque et au Brésil.

THEOLIA Deutschland

THEOLIA pour le compte de sa filiale THEOLIA Deutschland GmbH a signé le 25 novembre 2005 un accord avec le développeur allemand PROWIND en vue d'acquérir trois centrales éoliennes en Allemagne. La société PROWIND, installée près de Munster, a

construit, depuis 2000, plus de 65 MW pour des tiers investisseurs. Elle exploitera ces trois centrales en relation avec THEOLIA Deutschland GmbH.

Ces trois centrales de production d'électricité totalisent une puissance de 28,5 MW :

- l'unité de LADBERGEN, d'une puissance de 6 MW est en service depuis octobre 2005 ;
- l'unité de SAERBECK, d'une puissance de 8 MW est en service depuis mai 2006 ;
- l'unité de SEDENHORST, d'une puissance de 14,5 MW est en service depuis juillet 2006. A la clôture de l'exercice les négociations sur l'acquisition de cette unité sont toujours en cours.

L'ensemble représente un investissement total de 33,8 millions d'euros pour 28,5 MW, réparti entre fonds propres (environ 20%) et financements en dette senior (environ 80% contractés auprès des banques). THEOLIA bénéficie des financements d'ores et déjà mis en place par PROWIND pour ces trois centrales. THEOLIA pour le compte de sa filiale THEOLIA Deutschland GmbH a également signé le 17 mars 2006 un contrat de reprise générale pour acquérir une centrale éolienne de 6 MW dans l'état de Brandebourg. Le projet WERBIG, comportant deux machines Enercon E82 de 2 MW et une machine E70 de 2 MW, a été construit et mis en service fin 2006 pour THEOLIA par la société BEC avec un coût d'investissement de 9,4 M euros.

En Allemagne, la loi sur les énergies renouvelables (Erneuerbare Energieen-Gesetz) du 29 mars 2000, révisée le 21 juillet 2004, fixe les tarifs de rachat de l'électricité produite par les éoliennes par les distributeurs. Ces contrats à prix fixe ont une durée de 20 ans.

THEOLIA Iberica SL

En mars 2006, THEOLIA Participations SAS, a procédé au rachat de 80% de la Société Kylosovamen SL, de droit espagnol ayant son siège social à Barcelone. Participation portée à 100 % en juillet 2006. Le 14 avril 2006 THEOLIA SA a signé une lettre d'intention pour le compte de sa filiale THEOLIA Iberica pour 3 projets de centrales éoliennes (totalisant 29 éoliennes) d'une puissance totale pouvant aller jusqu'à 72,5 MW se situant à Almeria. Cette opération bénéficie de permis de construire purgés de tous recours. Cette opération s'est dénouée le 18 mai 2006 le contrat d'achat de la société APESA.

THEOLIA Benelux

Lors de l'assemblée générale du 24 février 2006, ENERGO a procédé à une augmentation de capital essentiellement réservée à THEOLIA qui y a souscrit à hauteur de 1.983.450 euros. Le capital a été augmenté de 1.680.900 euros à 3.858.950 euros et l'assemblée a également décidé de changer le nom ENERGO en THEOLIA Benelux. Par un acte en date du 22 mai 2006, THEOLIA s'est porté acquéreur des anciens actionnaires minoritaires hors AEK. Le capital de THEOLIA Benelux est désormais détenu de la manière suivante :

- THEOLIA SA (France) : 91,01%
- Anciens actionnaires de ENERGO : 3,43%
- AEK : 5,56%

En décembre 2006, THEOLIA Benelux a acquis 51% des titres de la société POLARGEN pour un montant de 5.1M€. Cette société est spécialisée dans le développement et la gestion d'installations de combinaison de chauffage et de force motrice dans le secteur horticole en Belgique et aux Pays-Bas. THEOLIA Benelux apporte au groupe une expertise industrielle sur des projets de cogénération fonctionnant à partir de

ressources renouvelables (biogaz) et de gaz naturel. THEOLIA BENELUX a également pour mission de développer et d'exploiter ces unités, de commercialiser l'électricité produite et, les certificats verts obtenus. Actuellement, THEOLIA Benelux commercialise en bourse (APX) l'électricité qu'elle produit, afin de pouvoir valoriser et céder les certificats verts correspondants.

THEOLIA Canada

Theolia Canada a été créée en 2006. Theolia Canada a signé un protocole d'accord global qui prévoit l'installation de centrales hydroélectriques sur 2 rivières du Nord Québec pour une capacité de production de 350 MW sur 6 ans. Le plan d'investissement représentera plus de 800 millions d'Euros sur les 6 prochaines années.

Parallèlement, Theolia Canada travaille avec la municipalité de Chandlers sur le développement en Gaspésie d'une centrale de cogénération biomasse de 20 MW et cherche à identifier en accord avec la municipalité des sites propices au développement éolien.

Note 7 - Évolution du périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2006, le périmètre de consolidation comprend, outre la société mère, 81 sociétés dont elle détient directement ou indirectement le contrôle exclusif. Ces sociétés, dont la liste exhaustive est reproduite en note 36 Liste des sociétés du groupe de la présente annexe sont au nombre de 92 au 31 décembre 2006. Au 30 juin 2005, le périmètre de consolidation comprenait, outre la société mère, 28 sociétés intégrées globalement.

Le tableau suivant présente le parc actuel et en construction de THEOLIA Benelux

Nom	Pays	Puissance installée (MW)	Statut
Biocogen	Belgique	1,40	Septembre 2005
Valmass	Belgique	1,70	En construction
Groeikracht Merksplas nv	Belgique	2,80	Phase I : Octobre 2004, Phase II : Juin 2006
Groeikracht Boechout nv	Belgique	5,26	Flex9a : Juin 2005 Flex9b : Août 2006
Groeikracht de Markvallei nv	Belgique	7,52	Juillet-06
Groeikracht Etten-Leur bv	Pays-Bas	2,43	Janvier-06
Groeikracht Broechem nv	Belgique	1,82	Août-06
Groeikracht Butenpole bv	Pays-Bas	4,00	Jan-07
Groeikracht Marvado nv	Belgique	3,26	En construction
Groeikracht Waver nv	Belgique	1,75	En construction
Groeikracht de Blackt nv	Belgique	2,04	En construction
Total		33,98	

Acquisitions

Les principales opérations d'acquisition sont décrites en Note 6.

Cessions

Le groupe a procédé à la cession de la société support de projet Centrale Eolienne du Puech au cours du premier semestre 2006.

Rachat de minoritaires

Courant du 1er semestre civil 2006, THEOLIA a repris le contrôle de la totalité des titres de 4 filiales du groupe Ventura dont il ne contrôlait que 80 %, représentant 18.6 MW (93 * 145 K€), ainsi que Royal Wind. En échange :

- de 100 % des titres de la société CEPU, société support de programme exploitant une ferme éolienne de 11.5 MW,
- de l'abandon d'un compte courant.

Accessoirement, cette cession s'est traduite par un reclassement du sous-groupe Royal Wind, qui est désormais détenue à 100 % par THEOLIA.

Entreprises non consolidées

Les sociétés TO-GREEN et Theolia Première nation ne sont pas consolidées en raison du caractère non significatif de leur activité sur la période.

Autres variations de pourcentage de contrôle

Au 31 août 2005, Ventura a créé une société Holding, dénommée Royal Wind, et détenue à 80% par Ventura et à 20% par des minoritaires, en vertu des accords passés par THEOLIA lors du rachat de Ventura (cf. note 30 Engagements et passifs éventuels). La société Royal Wind a elle-même racheté les sociétés CESAM et CEFF, antérieurement détenues à 100% par le groupe. Il en résulte une variation de périmètre égale à 20% de la valeur des sociétés reclassées sous Royal Wind.

Information pro forma

Les principales opérations affectant la comparabilité des comptes sont les opérations d'acquisition de Natenco, THEOLIA Deutschland, THEOLIA Iberica et THEOLIA Benelux. Le bilan consolidé au 31.12.2006 enregistrant l'intégralité des postes concernant ces acquisitions, l'information pro forma présentée est limitée au compte de résultat établi en année pleine, comme si ces acquisitions avaient été réalisées en début d'année.

Le compte de résultat pro forma a été établi :

- par sommation des résultats consolidés des 5 sous-ensembles (France, Natenco, Deutschland, Benelux et Espagne), établis en normes IFRS,
- en retenant un résultat sur 12 mois (et non sur la durée de l'exercice de THEOLIA qui est de 18 mois).

en milliers d'€

	30.06.2005 (12 mois)
Chiffre d'affaires	158 496
Achats et variations de stocks	-98 053
Charges externes	-46 779
Impôts et taxes	-688
Charges de personnel	-10 133
Amortissements et provisions	-5 471
Autre produits des activités ordinaires	6 765
Autres produits et charges d'exploitation	-79
Résultat opérationnel courant	4 058
Autres produits et charges opérationnels	-1 654
Résultat opérationnel	2 404
Produits de trésorerie et d'équivalents	2 520
Coût de l'endettement financier Brut	-3 965
Coût de l'endettement financier Net	-1 445
Autres produits et charges financiers	872
Résultat des sociétés mises en équivalence	245
Charge d'impôt	1 988
Résultat net	4 064
dont part groupe	3 397
dont intérêts minoritaires	668

Note 8 Regroupements d'entreprises

Principaux actifs et passifs acquis au cours de l'exercice

en milliers d'€

	Asset El. / APESA	Natenco Gmbh/ Wolgast	Natenco SAS	Theolia Benelux	Polargen
Immobilisations incorporelles	3	1 273	1	0	2 367
Immobilisations corporelles	5 021	35 841	8	2 444	1 929
Actifs financiers non courants	778	20 008	93	714	160
Stocks	0	42 633	147	0	0
Clients	69	24 179	16 511	964	879
Autres actifs courants	358	11 287	2 682	534	557
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-18	18 555	133	2 519	430
Passifs financiers non courants	1 517	65 941	2 895	1 673	1 605
Autres passifs non courants	0	12	0	0	6
Passifs financiers courants	0	2 879	314	426	505
Fournisseurs et autres créditeurs	4 757	55 395	6 639	2 729	3 839
Dettes fiscales et sociales	3	0	4 598	52	237
Impôt courant		85	1 594	0	0
Total actifs nets acquis	-66	29 463	3 533	2 296	130
Prix d'achat des titres	9 865	100 285	4 848	4 198	5 100
Frais d'acquisition	259	4 276	207	0	0
Total coût d'acquisition	10 124	104 561	5 055	4 198	5 100
Goodwill	10 191	75 098	1 522	1 902	4 970

Du fait de la complexité des activités acquises, l'identification et l'évaluation des immobilisations incorporelles requièrent l'appréciation d'experts, ce qui empêche le groupe de fournir une allocation finalisée du prix d'acquisition à la date de clôture.

Par conséquent, pour toutes les acquisitions décrites ci-dessus, l'allocation définitive du prix d'acquisition sera établie au plus tard dans les 12 mois suivant l'acquisition, et de ce fait n'est pas encore réalisée.

Note 9 Goodwill

Analyse du poste

Nom	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Valeurs à l'ouverture au 01/07/2005	3 591	-	3 591
Pertes de valeur cumulées	-	-	-
Regroupements d'entreprises	96 454	-	96 454
Cessions	-	-	-
Reclassement IFRS 5	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-
Autres variations	809	-	809
Valeurs à la clôture au 31/12/2006	100 854	-	100 854

Pertes de valeur cumulées

Affectation des goodwill par Unité Génératrice de trésorerie

Compte tenu de la multiplicité des activités développées par le groupe, chaque société opérationnelle constitue par elle-même une UGT. Toutefois, ces UGT peuvent être regroupées en quatre catégories en fonction de l'activité développée par chaque société.

- Activité d'achat et vente de parcs éoliens
- Activité de construction pour compte propre de parcs éoliens.
- Activité de production d'énergie d'origine éolienne
- Activité non éolienne.

UGT	Année d'acquisition	Valeur brute	Perte de valeur	Net 31.12.2006
NATENCO SAS	2006	1 522		1 522
NATENCO GMBH	2006	65 049		65 049
Activité d'achat et vente de parcs éoliens		66 571		6 571
VENTURA	2005	2 609		2 609
Activité de construction pour compte propre de parcs éoliens		2 609	-	2 609
ASSERAC	2006	5		15
CEFF	2006	432		432
SEGLIEN	2006	388		388
APESA	2006	10 186		10 186
ASSET ELECTRICA	2006	5		5
WINDPARK WOLGAST INVEST.	2006	10 049		10 049
Activité de production d'énergie d'origine éolienne		21 075	-	21 075
SAEE	2003	1 544		1 544
SAPE	2003	1 676		1 676
ECOVAL 30	2004	232		232
ECOVAL TECHNOLOGY	2004	109		109
SERES ENVIRONNEMENT	2006	7		7
NEMEAU	2006	160		160
THEOLIA BENELUX	2006	1 902		1 902
POLARGEN	2006	4 970		4 970
Activité non éolienne		10 599	-	10 599
Total		100 854	-	100 854

Note 10 Immobilisations incorporelles

	Projet en cours	Frais de développement	Logiciels et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture au 01/07/2005	28 178	10	119	1	28 308
Acquisitions et immobilisations générées en interne	1 562	1 311	215	4 028	7 116
Mise en service industrielle	1 539	1 539	-	-	-
Regroupements d'entreprises	5 115	897	3	162	5 853
Cessions	1 654	-	9	-	1 663
Ecart de conversion	5	-	-	-	5
Valeurs brutes à la clôture au 31/12/2006	31 667	3 757	328	3 867	39 619
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture au 01/07/2005	-	7	106	-	113
Amortissements	2	48	27	-	77
Cessions	-	-	-	9	9
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture au 31/12/2006	2	55	124	-	181
Valeurs nettes ouverture au 01/07/2005	28 178	3	13	1	28 195
Valeurs nettes clôture 31/12/2006	31 665	3 702	204	3 867	39 435

Note 11 Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Projet en cours	Installations techniques	Autres Immobilisations Corporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture au 01/07/2005	49	919	10 429	1 997	553	13 947
Acquisitions	127	27	34 821	8 698	2 142	45 815
Mise en service industrielle	-	-	-	24 032	24 032	-
Regroupements d'entreprise	3 162	476	8 735	48 749	5 347	66 469
Cessions	-	-19	-	-2 680	-91	-2 790
Ecart de Conversion	4	-	-	-	-	4
Autres variations	-	-834	506	226	203	101
Valeurs brutes à la clôture au 31/12/2006	3 342	569	30 459	81 022	8 154	123 546
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture au 01/07/2005	-	-513	-	-821	-348	-1 682
Dotations aux amortissements	2	-20	-	-1 103	-753	-1 878
Regroupements d'entreprise	-	-	-	-372	-498	-870
Cessions	-	2	-	5	48	55
Autres variations	-	497	-	-497	1	1
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture au 31/12/2006	2	-34	-	-2 788	-1 550	-4 374
Valeurs nettes ouverture au 01/07/2005	49	406	10 429	1 176	205	12 265
Valeurs nettes clôture au 31/12/2006	3 340	535	30 459	78 234	6 604	119 172

Note 12

Entreprises associées

en milliers d'euros	% d'intérêt	QP dans la situation nette des entreprises associées	QP dans le résultat des entreprises associées
ERNEUERBARE ENERGIE ERNTE VIER GmbH	48,00%	-7	-7
GROEIKRACHT ETTEN-LEUR BV	14,04%	65	-4
GROEIKRACHT MEER	14,04%	18	0
GROEIKRACHT WAVER NV	14,26%	32	0
GROEIKRACHT BLACKT NV	14,00%	76	0
GROEIKRACHT MARVADO NV	14,02%	107	0
GROEIKRACHT BUTTENPOLE BV	14,04%	-3	2
GROEIKRACHT BROECHEM NV	11,70%	81	5
GROEIKRACHT DE MARKVALLEI NV	11,76%	258	66
Total à la clôture au 31/12/2006		627	62

Note 13

Autres actifs non courants

Variation

	30/06/2005	Augmentations*	Diminutions	31/12/2006
Actifs disponibles à la vente	-	1 325	- 30	1 295
Créances rattachées	-	216	- 166	50
Prêts	-	34	- 34	-
Autres créances immobilisées	180	17 190	- 465	16 905
Autres actifs financiers	-	2 367	-	2 367
Dépôts et cautionnements	73	158	- 16	215
Dépréciations	-	-	-	-
Actifs financiers non courants	253	21 290	- 711	20 832

* dont regroupements d'entreprises

Analyse

L'essentiel des autres créances immobilisées concerne les prêts relais accordés par Natenco GmbH à ses clients, dans l'attente de la mise en place de leur propre financement (16 385 K€).

Note 14

Instruments dérivés

Les instruments dérivés mis en place pour gérer le risque de taux sur les emprunts à taux variable sont comptabilisés à leur juste valeur au 31 décembre 2006 et comptabilisés en résultat. La valorisation des swaps de taux au 31 décembre 2006 ainsi comptabilisée s'élève à 888 K€ (au 30 juin 2005 : néant).

Note 15 Stocks

	31.12.2006	30.06.2005
Projets éoliens	8 258	354
Projets autres énergies	373	-
Matières premières	903	29
Dépréciations	- 72	-
Valeur nette	9 462	383

L'évolution des stocks concerne essentiellement les projets éoliens développés par :

- Natenco gmbh et Natenco SAS : 7 833 K€
- Theolia : 353 K€

La dépréciation constatée concerne des projets éoliens.

Note 16 Créances clients

	Valeur brute 31.12.2006	Provisions 31.12.2006	Valeur nette 31.12.2006	Valeur nette 30.06.2005
Créances clients	58 090	-643	57 447	700
Total	58 090	-643	57 447	700

Les créances concernent notamment les sociétés allemandes suivantes :

- Natenco gmbh, SAS et Windpark Minden : 48 417 K€

Le niveau de l'encours clients s'explique par la cession de fermes éoliennes en fin d'exercice.

Note 17 Autres actifs courants

	Valeur brute 31.12.2006	Dépréciation 31.12.2006	Valeur nette 31.12.2006	Valeur nette 30.06.2005
Fournisseurs avances et acomptes	4 509		4 509	1 360
Créances d'acquisition d'immobilisations				10
Créances fiscales (hors IS)	10 253		10 253	5 514
Créances sociales	29		29	12
Comptes courants	505		505	175
Débiteurs divers	4 878	-1 624	3 254	4 075
Charges constatées d'avance	1 690		1 690	201
Total	21 864	-1 624	20 240	11 347

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31.12.2006	30.06.2005
Valeurs mobilières de placement	11 051	14 388
Disponibilités	54 457	4 909
Total	65 508	19 297
Concours bancaires	-2 367	-2
Trésorerie nette	63 141	19 295

Note 19 Capital social

Nombre d'actions en circulation	Valeur nominale (€)	Nombre d'actions au 01.7.2005	Exercice de BSA	Conversion d'obligations	Actions rémunérant des apports	Actions émises (numéraire)	Nombre d'actions au 31.12.2006
Actions vote simple	1	9 723 226	3 695 455	53 460	1 818 182	10 113 208	25 403 531
Nombre de titres	1	9 723 226	3 695 455	53 460	1 818 182	10 113 208	25 403 531

Capital social	9 723 226	3 695 455	53 460	1 818 182	10 113 208	25 403 531
-----------------------	------------------	------------------	---------------	------------------	-------------------	-------------------

Au 31 décembre 2006, le capital est composé de 25 403 531 actions de 1 € de valeur nominale.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne.

Il n'a pas été versé de dividende, ni avant ni après la clôture.

Note 20 Paiements fondés sur des actions

Synthèse des mouvements des BSA	Total BSA
Solde au 30 juin 2005	3 384 884
Attribuées pendant l'exercice	1 313 607
Exercées pendant l'exercice	- 1 910 794
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice*	- 210 000

Solde à la clôture de l'exercice	2 577 697
---	------------------

Détail des BSA	BSA 1	BSA 2	BSA 3	BSA 4	BSA 5
Prix de souscription (en €)	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
Prix d'exercice (en €)	2,06	2,06	2,06	2,06	2,06
Date d'attribution	30.12.2003	30.12.2003	30.12.2003	30.12.2003	30.12.2003
Date d'expiration	30.12.2008	30.12.2008	30.12.2008	30.12.2008	30.12.2008

Solde au 30 juin 2005	428 718	50 000	125 000	125 000	120 000
------------------------------	----------------	---------------	----------------	----------------	----------------

Attribuées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
-------------------------------	---	---	---	---	---

Exercées pendant l'exercice	112 066	50 000	84 000	-	-
-----------------------------	---------	--------	--------	---	---

Expirée ou non exerçables pendant l'exercice*	-	-	5 000	5 000	-
---	---	---	-------	-------	---

Solde à la clôture de l'exercice	316 652	-	36 000	120 000	120 000
---	----------------	----------	---------------	----------------	----------------

* Suite au non respect des conditions d'exercice

Détail des BSA	BSA 2004 CS1	BSA 2004 CS2	BSA 2004 CS3	BSA 2004 CS4	BSA 2004 CS5
Prix de souscription (en €)	0,000485	0,000485	0,000485	0,000485	0,000485
Prix d'exercice (en €)	4,85	4,85	4,85	4,85	4,85
Date d'attribution	28/01/2005	28/01/2005	28/01/2005	28/01/2005	28/01/2005
Date d'expiration	28/01/2010	28/01/2010	28/01/2010	28/01/2010	28/01/2010

Solde au 30 juin 2005	300 000	150 000	150 000	100 000	100 000
------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Attribuées pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Exercées pendant l'exercice	199 000	-	-	-	-
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice*	-	50 000	50 000	50 000	0 000

Solde à la clôture de l'exercice	101 000	100 000	100 000	50 000	50 000
---	----------------	----------------	----------------	---------------	---------------

* Suite au non respect des conditions d'exercice

Détail des BSA	BSA bis	BSA A-MCC	BSA b-ad	BSA B-MCC	K-2006
Prix de souscription (en €)	0,00039	0,00036	0,0010245	0,001025	0,1
Prix d'exercice (en €)	3,90	7,275	10,245	10,245	7,44
Date d'attribution	28/04/2005	27/04/2005	16/09/2005	10/07/2006	17/10/2006
Date d'expiration	28/04/2010	11/03/2007	16/03/2007	11/03/2007	17/10/2011

Solde au 30 juin 2005	1 538 228	197 938	-	-	-
------------------------------	------------------	----------------	---	---	---

Attribuées pendant l'exercice			395 314	158 126	760 16
Exercées pendant l'exercice	769 114	197 938	197 657	99 406	01 613
Expirée ou non exerçables pendant l'exercice*	-	-	-	-	-

Solde à la clôture de l'exercice	769 114	-	197 657	58 720	558 554
---	----------------	----------	----------------	---------------	----------------

En application des dispositions de la norme IFRS 2 relative aux rémunérations en actions, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une valorisation et d'une comptabilisation en charges de personnel.

Actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées aux dates suivantes :

- En 2005 : 16 000
 - le 13 octobre 2006 : 407 500
- soit un total de 423 500 actions

Les attributions d'actions gratuites ont été évaluées au cours du jour d'attribution.

	2005	13.10.2006	TOTAL
Total	16 000	407 500	423 500
Valeur à date	12,8 €	12 €	

Valeur des actions (en €)	205 300	4 890 000	5 095 300
----------------------------------	----------------	------------------	------------------

Pour les actions attribuées en 2006, la période de service spécifique/ vesting period, liée aux conditions d'attribution, s'achève au 31 décembre 2007. La charge comptabilisée sur l'exercice, d'un montant de 1 048 K€ correspond à :

- actions attribuées en 2005 : 205 K€
- actions attribuées en 2006 : 843 K€

Note 21

Dettes financières

Endettement net (courant / non courant)

31.12.2006	Non courant	Courant	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	75 069	41 438	116 507
Dettes sur location financement	2 559	231	2 790
Sous-total emprunts	77 628	41 669	119 297
Découverts bancaires et équivalents		2367	2 367
Autres passifs financiers	5 403	339	5 742
Total Passifs financiers	83 031	44 375	127 406

	Emprunts auprès des établissements de crédit	Dettes sur location financement	Découverts bancaires et équivalents	Autres passifs financiers	TOTAL
Valeurs à l'ouverture au 01/07/2005	10 308	-	2	12 060	22 370
Augmentation	31 996	831	1 540	2 686	37 053
Diminution	-5 307	-85		-13 883	-19 275
Regroupements d'entreprises	79 509	2 044	826	6 134	88 513
Ecart de conversion					-
Autres variations				-1 255	- 1 255
Valeurs à la clôture au 31/12/2006	116 506	2 790	2 368	5 742	127 406

Principaux emprunts à long terme au 31 décembre 2006

France

Emprunts bancaires	Deette au 31.12.2006	Deette < 1 an	Principal 1 ans < Dette < 5 ans	Deette > 5 ans
CS2M - Entenial 11.270 KF	613	194	418	0
CS2M - Entenial 5.700 KF	310	98	212	0
SAEE - Entenial 9.660 KF	525	166	358	0
CEFF - RBS senior A1	10 800	523	2 451	7 827
CEFF - RBS mezzanine A1	646	54	227	365
CEFF - RBS TVA 1	0	0	0	0
CESAM - RBS senior A2	7 533	325	1 695	5 513
CESAM - RBS mezzanine A2	0	0	0	0
CESAM - RBS TVA 2	800	800	0	0
CESA - SG Amortissable	0	0	0	0
CESA - SG TVA	0	0	0	0
ECOVAL 30 - SG	1 751	288	1 262	201
ECOVAL 30 - CA	5 993	465	1 432	4 096
SODETREX - Emprunt obligataire (*)	1 300	0	1 300	0
Sous-Total	30 271	2 913	9 355	18 003

(*) Partie de l'emprunt obligataire non détenue par Theolia

Etranger

Emprunts bancaires	Dettes au 31.12.2006	Dettes < 1 an	Principal	
			1 ans < Dettes < 5 ans	Dettes > 5 ans
LADBERGEN	4 669	346	1 383	2 940
SAERBECK	6 900	246	1 971	4 682
WERBIG Amortissable	3 135	0	896	2 240
WERBIG TVA	502	502	0	0
Emprunt SAARL B	250	250	0	0
Natenco GmbH	34 789	31 661	864	2 264
Windpark Wolgast	26 831	2 400	1 509	22 922
Windpark Minden	1 969	1 969	0	0
Windpark Groß Warnow	317	317	0	0
Corseol	5 565	607	2 426	2 533
Les 4E	20	20	0	0
Theolia Benelux (Leasing)	4	4	0	0
GK Boechout (Emprunt)	906	0	150	756
GK Boechout (Court Terme)	779	779	0	0
GK Boechout (Leasing)	1 948	220	880	848
GK Merksplas (Emprunt)	626	84	338	203
GK Merksplas (Court Terme)	96	96	0	0
GK Merksplas (Leasing)	831	0	366	466
Biocogen (Emprunt)	1 128	197	931	0
Biocogen (Court Terme)	245	245	0	0
Polargen BVBA (Leasing)	7	7	0	0
Polargen BVBA (Court Terme)	1 048	1 048	0	0
Sous-total	92 566	40 998	11 715	39 853

Analyse par nature de taux

	31.12.2006	30.06.2005
Taux fixe	42 706	20 019
Taux variable	84 700	2 351
Total	127 406	22 370

Analyse par échéance

	31.12.2006	30.06.2005
moins d'1 an	48 480	10 939
1 an à 5 ans	21 070	6 076
au-delà de 5 ans	57 856	
	5 355	
Total	127 406	22 370

Emprunts garantis par THEOLIA

France

au 31.12.2006

Caractéristiques des emprunts contractés	Taux : fixe ou variable	Taux : détail	Montant global des lignes(en K€)	Montant Dette	Dernière échéance	Existence ou non de couverture	Activité
CS2M / Emprunt Entenial ⁽¹⁾	Variable	EURIBOR 3 mois + 1,50%	1 718	613	31.12.2009	-	centrale dispatchable
CS2M / Emprunt Entenial acquisition actions SAE ⁽¹⁾	Variable	EURIBOR 3 mois + 1,50%	869	310	31.12.2009	-	centrale dispatchable
SAEE / Emprunt Entenial acquisition actions SAE ⁽¹⁾	Variable	EURIBOR 3 mois + 1,50%	1 472	525	31.12.2009	-	centrale dispatchable
CEFF / Emprunt RBS senior ⁽¹⁾	Variable	EURIBOR 6 mois + Marge (1,15% à 1,30%)	11 000	10 800	30.06.2021	Swap taux fixe de 4,80 % (marge incluse)	parc éolien
CEFF / Emprunt RBS mezz ⁽¹⁾	Variable	EURIBOR 6 mois + Marge 4,0%	650	646	30.06.2016	Swap taux fixe de 7,80 % (marge incluse)	parc éolien
CESAM / Emprunt RBS senior ⁽²⁾	Variable	EURIBOR 6 mois + Marge (1,15% à 1,30%)	8 400	7 533	30.06.2021	Swap taux fixe de 4,80 % (marge incluse)	parc éolien
CESAM / Emprunt RBS mezz ⁽⁴⁾	Variable	EURIBOR 6 mois + Marge 4,0%	600	0	30.06.2016	Swap taux fixe de 7,80 % (marge incluse)	parc éolien
CESAM / Emprunt RBS TVA ⁽³⁾	Variable	EURIBOR 1 ou 3 mois + Marge 0,5%	1 740	800	31.05.2007	-	parc éolien
CESA / Emprunt SG amort ⁽⁴⁾	Variable	EURIBOR 3 mois + Marge (1% à 1,20%)	10 855	0	31.03.2021	Swap taux fixe de 4,00 % (hors marge)	parc éolien
CESA / Emprunt SG TVA ⁽⁴⁾	Variable	EONIA + Marge (0,4%)	2 800	0	31.07.2007	-	parc éolien
Ecoval 30 / Emprunt SG ⁽¹⁾	Fixe	4%	2 000	1 751	2 012	-	environnement (traitement déchets)
Ecoval 30 / Emprunt CA ⁽¹⁾	Fixe	4,70 %	6 000	5 993	2 020	-	environnement (traitement déchets)

(1) Au 31 décembre 2006, ces emprunts ont été intégralement utilisés.

(2) Au 31 décembre 2006, cet emprunt a été débloqué à hauteur de 7 630 K€. Un premier remboursement de 97 K€ a été fait.

(3) Au 31 décembre 2006, cet emprunt a été débloqué à hauteur de 800 K€

(4) Au 31 décembre 2006, ces emprunts n'ont pas du tout été débloqués.

Caractéristiques des emprunts contractés	Taux : fixe ou variable	Taux : détail	Montant Dette	Dernière échéance	Existence ou non de couverture	Activité
LADBERGEN	Fixe	4,25 % (trimestriel) jusqu'au 31.03.2015	4 669	31.03.2020	-	parc éolien
SAERBECK	Fixe	4 % (trimestriel) jusqu'au 31.03.2016	6 900	31.03.2021	-	parc éolien
WERBIG AMORTISSABLE	Variable	EURIBOR 1 mois + 1,15%	3 135	30.09.2021	-	parc éolien
WERBIG TVA	Variable	EURIBOR 1 mois + 1,15%	502	31.12.2007	-	parc éolien
Emprunt SAARL B	Variable	EURIBOR + 1,5%	250	indéterminée, renouvelable	-	
Natenco GmbH, CHF-loan Meldorf	Variable	4,86%	3 128	31.12.2016	-	parc éolien
Natenco GmbH, Südwestbank	Fixe	4,65% - 5,18%	5 600	22.01.2007	-	compte courant
Natenco GmbH, IKB	Variable	4,972%	8 877	12.07.2007	-	parc éolien
Natenco GmbH, Sachsen LB	Variable	5,377%	1 571	30.09.2007	-	parc éolien
Natenco GmbH, Sachsen LB	Variable	5,404%	7 180	18.01.2007	-	bridge
Natenco GmbH, Sachsen LB	Variable	5,377%	1 200	30.09.2007	-	parc éolien
Natenco GmbH, Bernhauser Bank 207	Variable	5,09%	2 250	30.12.2007	-	parc éolien
Natenco GmbH, Hypobank Vorarlberg	Fixe	5,38%	3 488	30.06.2007	-	compte courant
Natenco GmbH, KSK Osnabrück	Fixe	5,60%	1 496	30.09.2007	-	parc éolien
Windpark Wolgast, KfW-loan 959	Fixe	4,60%	970	31.03.2016	-	parc éolien
Windpark Wolgast, KfW-loan 220	Fixe	4,60%	5 000	31.03.2016	-	parc éolien
Windpark Wolgast, CHF-loan 159	Variable	CHF Libor + 1%	920	31.12.2014	-	parc éolien
Windpark Wolgast, CHF-loan 955	Variable	CHF Libor + 1%	896	31.12.2014	-	parc éolien
Windpark Wolgast, CHF-loan Voigtsdorf	Variable	5,045% variable tous les mois	2 553	roll-over tous les 3 mois	-	parc éolien
Windpark Wolgast, CHF-loan (WTGs Hopsten)	Variable	4,925% variable tous les mois	5 296	roll-over tous les 3 mois	-	parc éolien
Windpark Wolgast,	Variable	4,60%	3 556	31.01.2010	-	parc éolien
Loan for Perleberg 6+7						
Windpark Wolgast, Loan for Verden	Variable	4,50%	5 240	31.03.2022	-	parc éolien
Windpark Wolgast, Loan for Dornhan. Rossau	Variable	4,40%	2 400	31.07.2007	-	parc éolien
Windpark Minden	Fixe	5,25%	1 969	30.09.2007	-	parc éolien
Windpark Groß Warnow	Fixe	4,40%	317	31.05.2007	-	parc éolien
Corseol	Variable	4,819% variable tous les mois	5 565	31.12.2016	-	parc éolien
Les 4E	Fixe	5,00%	20	30.06.2007	-	-

Caractéristiques des emprunts contractés	Taux : fixe ou variable	Taux : détail	Montant Dette	Dernière échéance	Existence ou non de couverture	Activité
Theolia Benelux (Leasing)	Fixe	6,28% et 6,20%	4	10.2007	-	-
GK Boechout (Emprunt)	Fixe	5,24% et 5,10%	906	04.2016	-	cogénération gaz naturel
GK Boechout (Court Terme)	Variable	6,13%	558	06.2007	-	cogénération gaz naturel
GK Boechout (Court Terme)	Fixe	4,625%	221	06.2007	-	cogénération gaz naturel
GK Boechout (Leasing)	Variable	Euribor 12 mois + 2,5%	1 948	09.2015	Couverture = 100% Taux fixe : 3,89%	cogénération gaz naturel
GK Merksplas (Emprunt)	Fixe	5,60% et 6,35%	626	09.2014	-	cogénération gaz naturel
GK Merksplas (Court Terme)	Fixe	6,20%	96	12.2007	-	cogénération gaz naturel
GK Merksplas (Leasing)	Variable	Euribor 12 mois + 3,16%	831	108 mois	-	cogénération gaz naturel
Biocogen (Emprunt)	Fixe	3,723%	1 128	12.2011	-	cogénération
Biocogen (Court Terme)	Fixe	3,73%	245	03.2007	-	-
Polargen BVBA (Leasing)	Fixe	6,90%	7	12.2007	-	-
Polargen BVBA (Court Terme)	Variable	Euribor 3 mois + 1,25%	1 048	03.2007	-	paiement de fournisseurs

Principaux emprunts à long terme au 31 décembre 2006 France

Caractéristiques des emprunts contractés	Taux : fixe ou variable	Taux : détail	Montant Dette	Dernière échéance	Existence ou non de couverture	Activité
Theolia Benelux (Leasing)	Fixe	6,28% et 6,20%	4	10.2007	-	-
GK Boechout (Emprunt)	Fixe	5,24% et 5,10%	906	04.2016	-	cogénération gaz naturel
GK Boechout (Court Terme)	Variable	6,13%	558	06.2007	-	cogénération gaz naturel
GK Boechout (Court Terme)	Fixe	4,625%	221	06.2007	-	cogénération gaz naturel
GK Boechout (Leasing)	Variable	Euribor 12 mois + 2,5%	1 948	09.2015	Couverture = 100% Taux fixe : 3,89%	cogénération gaz naturel
GK Merksplas (Emprunt)	Fixe	5,60% et 6,35%	626	09.2014	-	cogénération gaz naturel
GK Merksplas (Court Terme)	Fixe	6,20%	96	12.2007	-	cogénération gaz naturel
GK Merksplas (Leasing)	Variable	Euribor 12 mois + 3,16%	831	108 mois	-	cogénération gaz naturel
Biocogen (Emprunt)	Fixe	3,723%	1 128	12.2011	-	cogénération
Biocogen (Court Terme)	Fixe	3,73%	245	03.2007	-	-
Polargen BVBA (Leasing)	Fixe	6,90%	7	12.2007	-	-
Polargen BVBA (Court Terme)	Variable	Euribor 3 mois + 1,25%	1 048	03.2007	-	paiement de fournisseurs

Note 22 Provisions

	Provision pour litiges	Provision pour instruments de trésorerie	Autres provisions	Total
Valeurs à l'ouverture au 01/07/2005	142	-	6	148
Dotations	-	-	87	87
Reprises	142	42	24	208
Regroupement d'entreprises		42	391	433
Valeurs à la clôture au 31/12/2006	-	-	460	460
dont part courante	-	-	-	-
dont part non courante	-	-	460	460

Note 23 Provisions pour avantages aux salariés

	31.12.2006	30.06.2005
Charges de retraites	112	30

Variation de la provision

Provision à l'ouverture au 01/07/2005	30
Charge de l'année	112
Prestations ou cotisations payées par l'employeur	
Regroupements d'entreprises	
Provision à la clôture au 31/12/2006	142

Principales hypothèses actuarielles

	31.12.2006	30.06.2005
Taux d'actualisation	4,60%	4,00%
Evolution des salaires	5,00%	5,00%
Table de mortalité	INSEE 2000	INSEE 2000
Age de départ	65 ans	65 ans

Il est à noter que les écarts actuariels ne sont pas significatifs.

Note 24 Fournisseurs et autres créditeurs

	31.12.2006	30.06.2005
Avances et acomptes reçus	13 727	0
Fournisseurs	48 613	9 808
Autres	55 367	1 622
Total	117 707	11 430

Le poste fournisseur est principalement composé par les sociétés suivantes :

Theolia Windpark Werbig : 5 980 K€ - Windpark Grob Warnow : 6 596 K€
Natenco GmbH : 7 946 K€ - Polargen : 5 031 K€

Le poste "autres" est principalement composé des sociétés suivantes:

Theolia SA (dette/acquisition Natenco) : 40 709 K€ - Theolia Iberica (dette/acquisition Asset El.) : 4 009 K€
Theolia Deutschland (dette/acquisition Saerbeck) : 2 040 K€

	31.12.2006	30.06.2005
Dettes sociales	1 106	594
Dettes fiscales	14 943	3 813
Total	16 049	4 407

Note 25 Information sectorielle

Répartition par métiers

31.12.2006 (en milliers d'€ à l'exception des effectifs)

Compte de résultat	Construction vente éolien	Vente d'électricité éolien	Activités non éoliennes	Holding	Total
Chiffre d'affaires	56 888	5 935	14 974	355	78 152
Ventes inter activités	-3 829	-2 663	-320	-354	-7 166
Total	53 059	3 273	14 655	0	70 986
Resultat opérationnel courant	1 852	-2 796	-5 426	0	-6 370
Autres produits et charges opérationnels	-430	-476	-661	0	-1 568
Resultat opérationnel	1 421	-3 273	-6 087	0	-7 938
Résultat net	1 691	-1 911	-3 954	0	-4 174
Quote part dans les résultats des entreprises associées	0	-7	69	0	62
Bilan					
Actifs non courants	90 610	124 687	49 838	0	265 135
Actifs non courants non alloués	18 811	4 008	2 528		25 347
Actifs courants	100 513	37 219	15 947	0	153 679
Actifs courants non alloués	0	0	0		0
Total des actifs consolidés	209 933	165 914	68 314	0	444 161
Passifs non courants	169	207	545	0	921
Passifs non courants non alloués	7 646	65 972	16 294		89 912
Passifs courants	85 872	32 295	19 367	0	137 533
Passifs courants non alloués	31 915	8 152	4 306		44 373
Total des passifs consolidés	125 601	106 625	40 512	0	272 739
Autres informations					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	310	40 842	12 600	0	53 752
Effectifs moyens (ETP)	65	7	99		172

Répartition par métiers

30.06.2005 (en milliers d'€ à l'exception des effectifs)

	Construction vente éolien	Vente d'électricité éolien	Activités non éoliennes	Holding	Total
Chiffre d'affaires	12 339	0	6 510	3 543	22 392
Ventes inter activités	-12 339	0	-2 484	-3 543	-18 366
Total	0	0	4 026	0	4 026
Resultat opérationnel courant	502	-449	-991	0	-939
Autres produits et charges opérationnels	289	22	44	0	356
Resultat opérationnel	791	-427	-948	0	-583
Résultat net	1 333	-371	-921	0	41
Quote part dans les résultats des entreprises associées	0	0	0	0	0
Bilan					
Actifs non courants	11 476	13 747	19 156	0	44 380
Actifs non courants non alloués	248	-8	143		382
Actifs courants	10 834	9 046	11 847	0	31 727
Actifs courants non alloués	0	0	0		0
Total des actifs consolidés	22 559	22 784	31 146		76 489
Passifs non courants	87	72	190	0	349
Passifs non courants non alloués	3 430	327	13 823		17 579
Passifs courants	9 815	8 613	7 836	0	26 264
Passifs courants non alloués	0	151	9		160
Total des passifs consolidés	13 332	9 162	21 858		44 352
Autres informations					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	85	5 129	4 875	0	10 089
Effectifs moyens (ETP)	29	5	18	0	52

Répartition par zone géographique

31.12.2006 (en milliers d'€)

	France	Allemagne	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	14 161	51 497	5 327	70 986
Total	14 161	51 497	5 327	70 986
Bilan				
Actifs non courants	214 320	21 582	23 557	259 459
dont investissements	-39 920	-7 779	-5 232	-52 930
Actifs non courants non alloués	9 267	19 448	2 308	31 022
Actifs courants	50 053	96 284	7 342	153 678
Actifs courants non alloués	0	0	0	0
Total des actifs consolidés	273 640	137 314	33 206	444 160

	France	Allemagne	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	4 026	0	0	4 026
Total	4 026	0	0	4 026
Bilan				
Actifs non courants	44 380	0	0	44 380
dont investissements	-10 089	0	0	-10 089
Actifs non courants non alloués	382			382
Actifs courants	31 727	0	0	31 727
Actifs courants non alloués	0			0
Total des actifs consolidés	76 489	0	0	76 489

Note 26

Chiffre d'affaires

	31.12.2006
Chiffre d'affaires publié au 15/02/2007	64 779
Correction liée au traitement selon la norme IFRS 5	7 325
Autres ajustements	- 1 118
Chiffre d'affaires	70 986

Le chiffre d'affaires publié au 15 février 2007 avait été publié en considérant le pôle Environnement éligible à la norme IFRS 5. Les conditions d'application de la norme n'étant plus réunies à la date d'arrêt des comptes, le chiffre d'affaires est corrigé d'autant.

Note 27

Autres produits et charges d'exploitation

	31.12.2006	30.06.2005
Retraitement IFRS 2 (BSA octroyés aux membres du conseil de Surveillance)	-2 337	-411
Moins values de cessions d'immobilisations	415	0
Produits des activités ordinaires	1 026	
Autres produits et charges d'exploitation	752	6
Total	-145	-405

Note 28

Charges de personnel

	31.12.2006	30.06.2005
Rémunérations du personnel	6 437	713
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	2 340	282
Participation et intéressement	0	0
Autres avantages au personnel (IFRS 2+IAS 19)	1 216	246
Total Charges de personnel	9 993	1 241

Note 29 Autres charges et produits opérationnels

	31.12.2006	30.06.2005
Pénalités sur marchés	166	0
Redressement fiscal		-214
Abandon dettes/créances		452
Litiges	1 271	-4
Acquisitions projets éoliens		117
Dépréciations		-54
Autres charges et produits opérationnels	131	59
Total	1 568	356

Note 30 Résultat financier net

Analyse du poste

	31.12.2006	30.06.2005
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Produits d'intérêt générés par la trésorerie. Et les équivalents de trésorerie	9	16
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie	686	81
Autres produits	15	
Total	710	97

	31.12.2006	30.06.2005
Coût de l'endettement financier brut		
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-1 198	-222
Total	-1 198	-222

Coût de l'endettement financier net	-488	-125
--	-------------	-------------

Détail des autres charges et produits financiers

31.12. 2006 (en milliers d'€ à l'exception des effectifs)

	31.12.2006	30.06.2005
Variation de la juste valeur des instruments financiers	888	
Reprises de provisions	60	
Variation de taux de change	-8	
Autres charges et produits financiers	119	19
Autres charges et produits financiers	1060	19

Note 31 Impôts sur les résultats

Analyse de la charge d'impôt

en milliers d'€

	31.12.2006	30.06.2005
Impôt sur les sociétés exigible	-3 480	-204
Impôts différés	6 611	933
Total	3 131	729

Preuve d'impôt

Désignations	31.12.2006
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	-7 304
Taux d'impôt théorique applicable	33,33%
Charge d'impôt théorique	2 434
Charge d'impôt comptabilisée	3 131
Ecart d'impôt	697
Eléments en rapprochement :	
Différences permanentes	-86
Résultats taxés à taux réduit	-40
Badwill sur acquisitions	-133
Paiements en actions (IFRS2)	1 184
Déficits fiscaux non activés	-228
Total	697

Variation des impôts différés actifs

en milliers d'€

	31.12.2006
Solde à l'ouverture au 01/07/2005	460
Charge (produit)	8 312
Regroupement d'entreprises	791
Solde à la clôture au 31/12/2006	9 563

Variation des impôts différés passifs

en milliers d'€

	31.12.2006
Solde à l'ouverture au 01/07/2005	5 657
Charge (produit)	1 544
Solde à la clôture au 31/12/2006	7 201

Nature des impôts différés

en milliers d'€

Actifs	31.12.2006	30.06.2005
Immobilisations incorporelles	2 683	65
Immobilisations corporelles		363
Provisions pour engagements de retraites	47	
Instruments financiers	-266	
Reports fiscaux	7 101	32
Autres actifs	-2	
Total	9 563	460

Passifs	31.12.2006	30.06.2005
Immobilisations incorporelles	6 564	5 425
Amortissements dérogatoires	66	
Ajustement durée d'amortissement	196	
Instruments financiers	275	
Autres passifs	100	232
Total	7 201	5 657

Utilisation de déficits

en milliers d'€

	30.06.2005	Date de mise déficits générés	31.12.2006
Impôts différés activables sur déficits	32	7 069	7 101
Impôts différés actifs reconnus	32	7 069	7 101

Actifs d'impôt non comptabilisés

en milliers d'€

	31.12.2006	30.06.2005
Sans limite	-228	-1 535
Total	-228	-1 535

Note 32 Résultat par action

Désignations	31.12.2006	30.06.2005
Résultat revenant aux actionnaires de la société (En Keuros)	-4 414	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	15 621	9 723
Résultat de base par action (en euros)	-0,28	0,00
Résultat revenant aux actionnaires de la Société (En Keuros)	-4 414	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	15 621	9 723
Ajustements liés aux options de souscription d'actions	2 955	1 628
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	18 576	11 351
Résultat dilué par action (en euros)	-0,24	0,00

Note 33 Parties liées

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable et qui sont mises en équivalence. Les transactions réalisées avec ces sociétés figurent dans le tableau ci-dessous.

en milliers d'€

	31.12.2006	30.06.2005
Produits d'exploitation	11	0
Charges d'exploitation	0	0

	31.12.2006	30.06.2005
Créances d'exploitation	164	0
Dettes d'exploitation	33	0

La rémunération des dirigeants ayant une fonction technique au sein de la société est détaillée ci-dessous.

Rémunération des dirigeants

en milliers d'€

	31.12.2006	30.06.2005
Avantages à court terme	1 082	555
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paievements en actions	788	231
Total	1 870	786

Le montant des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration de Theolia s'est élevé à 80 K€ pour l'exercice 2005 2006.

Note 34

Engagements, passifs et actifs éventuels

Engagements de THEOLIA SA

Reprise du fonds Naturem

En mars 2005 le Tribunal de Commerce de Marseille a ordonné la cession du fonds de commerce de la société SAS Naturem au profit de THEOLIA pour la somme de 180 000 €. En sa qualité de cessionnaire, Theolia demeure garant de la bonne exécution du plan de cession.

Reprise du fonds SERES

En sa qualité de cessionnaire dans l'acte de jugement ordonnant la cession totale de la société SERES, Theolia demeure garant de la bonne exécution du plan de cession de la société SERES. En particulier elle s'est engagée à apporter la somme de 2 500 K€ et serait tenue d'exécuter cet engagement en cas de défaillance de la SAS SERES Env. Cet engagement d'une durée de deux ans prendra fin au 06.07.2008.

Financement de l'activité Éolienne

La société a conclu le 16 mai 2005, un protocole d'accord avec les associés minoritaires de la SA Ventura. Cet accord prévoyait notamment la transformation de la SA Ventura en SAS au plus tard le 31 décembre 2005 et fixe les principes de collaboration entre THEOLIA et sa filiale. Les principales caractéristiques de cette collaboration sont les suivantes :

- Tous les projets éoliens du groupe, en ce compris les projets d'acquisition, actuels ou futurs, seront développés et construits par la SA Ventura, et ce, dans les limites du business plan établi chaque

année ; A cette fin, la société Ventura établira chaque année avec le concours de THEOLIA un business plan délimitant le nombre et l'ampleur des projets envisagés et déterminant le montant des fonds propres correspondants à apporter par THEOLIA. Ce business plan sera arrêté par le Directoire de THEOLIA et approuvé par le conseil de surveillance de THEOLIA ;

- THEOLIA SA s'engage à apporter les fonds nécessaires à sa filiale pour le financement de l'activité éolienne (dans la limite des conditions définies par l'accord) ;
- Pour chaque projet de ferme éolienne s'inscrivant dans le cadre du business plan sus visé, une SAS ad hoc sera constituée et détenue, soit directement soit via une holding, à hauteur de 80 % par Ventura SA et à hauteur de 20 % par messieurs Guyot, Bouffard et De Saint Jouan (actionnaires minoritaires au 31/12/2005). A ce jour, la transformation en SAS de Ventura n'a pas été réalisée. Soutien au développement des activités de Ecoval Technology.

Dans le cadre de son soutien au développement des activités de Ecoval Technology, THEOLIA s'est porté caution auprès de la BFCC pour une somme globale maximale de 140.000 €.

Engagements de Ventura SA

La société a signé deux contrats pour la réalisation «clé en mains» des centrales éoliennes de Séglien et de Fonds de Fresnes. La société a également conclu des contrats de développement de projets avec ses 12 filiales support de programme.

Engagements du sous-groupe CS2M

Nantissement des parts sociales CS2M au profit de la Société ENTENIAL (anciennement Comptoir des

Entrepreneurs) en garantie du paiement des emprunts souscrits pour l'acquisition des titres SAEE et SAPE. Ce nantissement cessera au complet remboursement des emprunts garantis.

La société THEOLIA s'est portée caution solidaire de la société CS2M envers la société ENTENIAL en garantie du paiement des concours consentis par cette dernière.

Engagements de Theolia Deutschland

La société s'est engagée sur les contrats suivants :

- Contrat signé avec le développeur allemand BEC Energie Consult GmbH pour l'achat et la construction de la ferme éolienne de WERBIG d'une puissance de 6 MW.
- Contrat d'achat et signature d'avenants avec Johannes Busmann, Busmann Umwelt GmbH et Prowind GmbH pour les fermes éoliennes de Ladbergen de 6 MW (transfert de propriété effectué postérieurement au 30/06/2006), de Saerbeck de 8 MW (transfert de propriété prévu fin octobre/début novembre 2006) et Sendenhorst de 14,5 MW (transfert de propriété prévu au 01/01/2007).

Engagements du sous-groupe Sodetrex

En garantie des prêts accordés à Ecoval 30 dans le cadre du financement de la construction de l'usine de Beaucaire, les engagements suivants ont été souscrits :

- THEOLIA s'est portée caution personnelle et solidaire à l'acte de prêt à hauteur du montant du prêt en principal auquel s'ajoutent tous intérêts frais et accessoires.
- Avec l'accord à l'acte du syndicat des communes, la société ECOVAL 30 affecte et hypothèque spécialement au profit de la banque, qui accepte, le droit au bail. emphytéotique administratif sur le terrain sis sur la commune de BEAUCAIRE ainsi que toutes parties des immeubles construits ou à construire, améliorations et matériels par destination, étant spécifié à cet égard qu'est reconnu par l'emprunteur immeuble par destination tout le matériel qui sert et servira à l'exploitation de son fonds de commerce.

Engagements de Ecoval Technology

La société est engagée dans la réalisation de différentes unités de traitement des eaux usées et notamment de la commune de Cabriès dans les Bouches du Rhône. Dans le cadre du développement du groupe, la société a signé un contrat « clé en mains » ayant pour objet la réalisation de l'usine de traitement des déchets dont ECOVAL 30 est le propriétaire.

Engagements du sous-groupe Natenco

Natenco GmbH

Dans le cadre de ses activités, Natenco a nanti auprès de différents établissements bancaires un certain nombre de comptes ouverts en leurs livres en vue de garantir les coûts qui pourraient se révéler au moment du démantèlement de certaines fermes. Le montant total de ces nantissements s'élève à 1 578 K€ au 31 décembre 2006.

Dans le cadre du projet Lange Heide, et afin d'en faciliter le financement, Natenco s'est porté caution à hauteur de 3 320 K€.

Windpark Wolgast Investitions GmbH & Co.OHG

La société s'est portée caution à hauteur de 274 K€ auprès de deux banques.

Engagements du sous-groupe THEOLIA Iberica

THEOLIA Iberica

THEOLIA Iberica a signé avec sa filiale ASSET Electrica, détenue à 50%, un contrat de prêt aux termes duquel elle s'engage à lui accorder un financement global de 7 000 000€ dans le cadre du financement de la construction de la ligne électrique.

Le montant mis à disposition de ASSET Electrica s'élève à 2 026 K€ au 31 décembre 2006. Le montant des engagements hors bilan de THEOLIA Iberica s'élève donc à 4 974 K€.

ASSET Electrica

La société s'est engagée à construire une ligne électrique de 132 Kv d'une longueur approximative de 30 kilomètres du poste source de Carboneras jusqu'au réseau. La réalisation de l'opération est prévue pour fin 2007. Le sous-traitant principal de cette opération est la société Juan Galindo,S.L. Le montant des travaux restant à engager s'élève à 4 043 K€.

Engagements du sous-groupe THEOLIA Benelux

Biocogen SPRL

La société a souscrit un emprunt de 1 620 K€. A cette fin, elle a fourni les garanties suivantes :

- inscription sur le fonds de commerce : 100.000 EUR
- mandat d'inscription sur le fonds de commerce : 1.520.900 EUR,
- gage sur les créances de ventes de certificats verts,
- gage sur les comptes bancaires,
- gage sur 100% des actions de Biocogen SPRL,
- subrogation dans le privilège du vendeur non payé.

Groeikracht Merksplas SA

La société a souscrit deux emprunts de montants respectifs de 265 K€ et 580 K€. Les garanties suivantes ont été mises en place :

- engagement de Jenbacher de racheter l'installation de cogénération,
- déclaration d'intention de Theolia Benelux SA,
- subrogation dans le privilège du vendeur non payé.

La souscription d'un crédit d'exploitation 117 K€ a nécessité la mise en place d'un gage sur les créances d'exploitation.

Groeikracht Boechout SA

La souscription de l'emprunt de 558.K a nécessité la mise en place des garanties suivantes :

- déclaration d'intention de Theolia Benelux SA,
- gage sur les créances de subsides.

Le crédit-bail de 2.276 K€ a nécessité la mise en place des garanties suivantes :

- gage personnel de Theolia Benelux SA;
- mandat hypothécaire sur l'installation de cogénération. L'emprunt de 756 K€ (+150 K€) a nécessité la mise en place des garanties suivantes :
- hypothèque en premier ligne à l'installation de cogénération pour un montant de 300 K€.
- mandat hypothécaire sur l'installation de cogénération pour un montant de 606.K€.
- subrogation dans le privilège du vendeur non payé pour un montant de 904 K€.

La souscription d'un crédit d'exploitation 221 K€ a nécessité la mise en place d'un gage sur les créances d'exploitation.

Polargen SPRL

La souscription d'un crédit d'exploitation 1 100 K€ a nécessité la mise en place d'une caution solidaire de THEOLIA Benelux.

Garanties de construire de nouvelles installations de cogénération.

Polargen a d'ores et déjà négocié un certain nombre de contrats lui garantissant la possibilité de construire de nouvelles unités de cogénération. Leurs principales caractéristiques sont décrites ci-après.

Groeikracht Marveco SA

Contrat entre Polargen SPRL et Jenbacher BV pour la livraison d'une installation de cogénération.

Les paiements doivent s'effectuer comme suit :

- 10% : 60 jours après la signature de l'ordre,
- 20% : 90 jours après la signature de l'ordre,
- 60% : livraison de l'installation,
- 10% : après l'acceptation de l'installation.

Groeikracht Waver SA :

Contrat entre Polargen SPRL et Jenbacher BV pour la livraison d'une installation de cogénération.

Les paiements doivent s'effectuer comme suit :

- 10% : 60 jours après la signature de l'ordre,
- 20% : 90 jours après la signature de l'ordre,
- 60% : livraison de l'installation,
- 10% : après l'acceptation de l'installation;

Contrat de crédit entre Groeikracht Waver SA et KBC SA pour un montant de 750.K€.

Groeikracht Marvado SA :

Contrat entre Polargen SPRL et Jenbacher BV pour la livraison d'une installation de cogénération.

Les paiements doivent s'effectuer comme suit :

- 10% : 60 jours après la signature de l'ordre,
- 20% : 90 jours après la signature de l'ordre,
- 60% : livraison de l'installation,
- 10% : après l'acceptation de l'installation;

Contrat de leasing entre Groeikracht Marvado SA et KBC SA pour un montant de 2 193 K€.

Groeikracht de Blackt SA :

Contrat entre Polargen SPRL et Jenbacher BV pour la livraison d'une installation de cogénération.

Les paiements doivent s'effectuer comme suit :

- 10% : 60 jours après la signature de l'ordre,
- 20% : 90 jours après la signature de l'ordre,
- 60% : livraison de l'installation,
- 10% : après l'acceptation de l'installation;

Contrat de leasing entre Groeikracht de Blackt SA et KBC SA pour un montant de 1 571K€.

Litiges

Il n'existe pas, à la connaissance de la société, de litige susceptible d'affecter d'une façon significative l'activité, les résultats ou la situation financière du groupe.

Note 35 Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital

Le conseil d'administration a constaté, en janvier 2007, la souscription, dans le cadre du PACEO, par Société Générale de 3.100.000 actions de la Société et la réalisation corrélative de l'augmentation de capital.

L'assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2007 a constaté la conversion en capital de la créance de FC Holding pour un montant de 20 000 K€ et a créé 1 818 182 actions correspondantes.

Partenariat avec General Electric

En février 2007, le conseil d'administration a approuvé un accord de partenariat industriel avec GE Energy Financial Services, a unit of General Electric. Cet accord prévoit en particulier

1) l'acquisition par THEOLIA de 3 parcs éoliens dénommés Repower, Krusemark, et Asleben d'une puissance totale de 165 MW situés en Allemagne et détenus directement ou indirectement par les sociétés EFS-B Inc. et GE Finance Holding GmbH. Cette acquisition serait réalisée sous la forme d'un apport en nature par les sociétés EFS-B Inc. et GE Finance Holding GmbH de l'intégralité des titres détenues dans les sociétés propriétaires des parcs éoliens. Les sociétés EFS-B Inc. et GE Finance Holding GmbH s'engageraient, sauf en cas d'OPA, à ne pas céder les actions émises en rémunérations pendant une période minimale de 12, 18 et 24 mois.

2) Prise de participation des sociétés EFS-b Inc. et General Electric Finance Holding GmbH dans le capital de THEOLIA. Cette prise de participation serait réalisée sous la forme d'une augmentation de capital réservée au profit de société EFS-b Inc. et General Electric Finance Holding GmbH d'une somme de 1.212.000 euros, par l'émission de 1.212.000 actions ordinaires nouvelles d'un⁽¹⁾ euro de nominal chacune, émises à un prix de souscription par action de 16,5 euros, avec une prime d'émission unitaire de 15,5 euros par actions, soit un prix de souscription total de 19.998.000 euros et une prime d'émission totale de 18.786.000 euros. EFS-b Inc. et General Electric Finance Holding GmbH s'engageraient à conserver, sauf en cas d'OPA, des titres émis pendant une période minimale de 12, 18 et 24 mois.

3) Emission de 3.000.000 bons de souscription d'actions autonomes («BSA») au profit des sociétés EFS-b Inc. et General Electric Finance Holding GmbH. Ces bons seraient émis en 2 tranches, une tranche de 1.500.000 BSA serait émise avec un prix d'exercice par bon de 16,5 euros et devrait être exercée au plus tard fin octobre 2008, une deuxième tranche de 1.500.00 BSA serait émise pour un prix d'exercice par bon de 17,5 euros et devrait être exercée au plus tard fin octobre 2009. Les sociétés EFS-B Inc. et GE Finance Holding GmbH s'engageraient à ne pas céder les actions issues de la souscription des bons sur le marché au delà d'un

certain volume à définir de manière à ne pas influencer le cours de l'action. Dans le cadre du partenariat industriel, il serait proposé aux sociétés EFS-B Inc. et GE Finance Holding GmbH 2 sièges au conseil d'administration de manière à pourvoir le conseil d'administration de dirigeants issus de l'industrie et accroître les compétences du conseil en matière de décision industrielle. Par ailleurs, General Electric Energy Financial Services consent à THEOLIA un droit de préférence sur tous les projets de parcs éoliens en cours de développement que la société envisage d'acquérir dans les 27 pays de l'Union Européenne.

Transfert de Thenergo sur Alternext

Le sous-groupe THEOLIA Benelux, rebaptisé THENERGO, va regrouper l'ensemble des activités non éoliennes du groupe THEOLIA, notamment en reprenant l'ensemble des activités Environnement du groupe. Cette opération, est le prélude à une augmentation de capital de 70 Millions d'euros qui précédera un transfert du nouveau groupe sur Alternext Département Etranger dans le courant du mois de mai 2007.

Note 36

Liste des sociétés du groupe

Sociétés	% intérêt	Méthode de consolidation
SA THEOLIA	100	Mère
VENTURA	99	Intégration Globale
NATENCO GMBH	100	Intégration Globale
NATENCO SAS	100	Intégration Globale
THEOLIA ENERGY	100	Intégration Globale
THEOLIA PARTICIPATIONS	100	Intégration Globale
ROYAL WIND	100	Intégration Globale
CEFF	100	Intégration Globale
CENT EOL DE SEGLIEN	100	Intégration Globale
CENT EOL DES PLOS	100	Intégration Globale
CENT EOL DE LA FAGE	100	Intégration Globale
CENT EOL DU MOULIN DE FROIDURE	100	Intégration Globale
CENT EOL DES SABLONS	99	Intégration Globale
CENT EOL DU GRAND CAMP	100	Intégration Globale
CENT EOL DU PLATEAU DE RONCHOIS	100	Intégration Globale
CENT EOL DE SALLEN	100	Intégration Globale
CENT EOL DES COSTIERES	100	Intégration Globale
CENT EOL DES GARGOUILLES	80	Intégration Globale
CENT EOL DE CROIX BOUDETS	80	Intégration Globale
CENT EOL DE CHASSE MAREE	80	Intégration Globale
CENT EOL DU MAGREMONT	80	Intégration Globale
CENT EOL DE LA VALLEE DE LA TRIE	80	Intégration Globale
CENT EOL AQUEDUC	80	Intégration Globale
CENT EOL DU PAYS DE SOMMIERES	80	Intégration Globale
CENT EOL DE CANDADES	80	Intégration Globale
CENT EOL DE BOIS CHENAULT	99	Intégration Globale
FERM EOL ASSERAC	100	Intégration Globale
FERM EOL DE BAZOCHES	100	Intégration Globale
FERM EOL DE ST MICHEL CHEF	100	Intégration Globale
PLAINE DU MONTOIR 1	98	Intégration Globale
PLAINE DU MONTOIR 2	98	Intégration Globale
CENT EOL DE FRUGES LA PALETTE	60	Intégration Globale
THEOLIA IBERICA	100	Intégration Globale
ASSET ELECTRICA	50	Intégration Globale
APESA	100	Intégration Globale
THEOLIA DEUTSCHLAND GMBH	100	Intégration Globale
THEOLIA VERWALTUNG	100	Intégration Globale
THEOLIA WINDPARK WERBIG GMBH	100	Intégration Globale
BUSMAN WIND GMBH (LADBERGEN I)	100	Intégration Globale
UPEG WINDPARK GMBH (LADBERGEN II)	100	Intégration Globale
UPEG WINDPARK GMBH (LADBERGEN III)	100	Intégration Globale
SIEBZEHNTE UPEG WINDPARK GMBH & CO KG	100	Intégration Globale

Sociétés	% intérêt	Méthode de consolidation
T-NAT GMBH	100	Intégration Globale
CORSEOL SA	95	Intégration Globale
LES 4E	100	Intégration Globale
NATENCO CZECH REP. IG	100	Intégration Globale
AIOLIKI ENERGEIA CHALKIDIKI AEBE	100	Intégration Globale
NATENCO WIND POWER PVT (INDIA)	50	Intégration Globale
NATENCO DO BRASIL ENERGIAS ALT.	100	Intégration Globale
WINDPARK WOLGAST INVESTITIONS GMBH &CO	100	Intégration Globale
NATENCO WINDPARK VERWALTUNG GMBH	100	Intégration Globale
WINDPARK BETRIEBS GMBH	100	Intégration Globale
WINDPERLE GMBH & CO KG	100	Intégration Globale
WINDPARK HOPSTEN INVESTITIONS GMBH & C	100	Intégration Globale
WINDPARK TUCHEN RECKENTHIN INVESTITION	100	Intégration Globale
18 UPEG WINDPARK GMBH & CO KG	100	Intégration Globale
21 UPEG WINDPARK GMBH & CO KG	100	Intégration Globale
NATURSTROMNETZ Gmbh	44	Intégration Globale
ERNEUERBARE ENERGIE ERNTE ZWEI Gmbh	90	Intégration Globale
WINDPARK RABENAU Gmbh	100	Intégration Globale
WINDPARK MINDEN Gmbh	100	Intégration Globale
WINDPARK GROB WARNOW	100	Intégration Globale
AIOLIKI ENERGEIA SITHONIA AEBE	80	Intégration Globale
ERNEUERBARE ENERGIE ERNTE VIER GmbH	48	Mise en Equivalence
CORSOLEIL SAS	100	Intégration Globale

Sociétés	% intérêt	Méthode de consolidation
THEOLIA BENELUX	92	Intégration Globale
SA GROEIKRACHT MERKSPLAS	47	Intégration Globale
SA GROEIKRACHT BOECHOUT	44	Intégration Globale
SPRL BIOCOGEN	46	Intégration Globale
SA VALMASS	55	Intégration Globale
POLARGEN HOLDING BV	47	Intégration Globale
POLARGEN INVEST BV	47	Intégration Globale
POLARGEN BVBA	47	Intégration Globale
GROEIKRACHT DE MARKVALLEI NV	12	Mise en Equivalence
GROEIKRACHT ETTEN-LEUR BV	14	Mise en Equivalence
GROEIKRACHT BROECHEM NV	12	Mise en Equivalence
GROEIKRACHT BUTTENPOLE BV	14	Mise en Equivalence
GROEIKRACHT MARVADO NV	14	Mise en Equivalence
GROEIKRACHT WAVER NV	14	Mise en Equivalence
GROEIKRACHT BLACKT NV	14	Mise en Equivalence
GROEIKRACHT MEER	14	Mise en Equivalence
ECOVAL TECHNOLOGY SAS	100	Intégration Globale
SERES ENVIRONNEMENT	100	Intégration Globale
SODETRES SA	100	Intégration Globale
ECOVAL 30 SA	98	Intégration Globale
NEMEAU SAS	100	Intégration Globale
CS2M	100	Intégration Globale
SAEE	100	Intégration Globale
SAPE	100	Intégration Globale
THEOLIA CANADA	100	Intégration Globale
THEOLIA PREMIERE NATION	50	Non consolidée
TO-GREEN	50	Non consolidée